

APPEL D'ORGANISATIONS  
À L'INTERNATIONAL

Achever la  
décolonisation  
du Sahara  
occidental

P 6

# Le Courier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro  
Vendredi 19 - samedi 20 décembre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6627 - 22<sup>e</sup> année

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE EST ALLÉ À LEUR RENCONTRE  
À L'OCCASION DE LA 33<sup>E</sup> FPA À LA SAFEX

## Carte blanche aux producteurs

Le Président tend l'oreille aux principaux acteurs de filières d'activités en première ligne face au défi de la diversification économique avec le double objectif de satisfaire le besoin local et de générer un excédent pour l'exportation. Un encouragement de poids aux producteurs sérieux.

LIRE EN PAGE 3



PH : DR

FORUM AFRIQUE-RUSSIE AU CAIRE



Attaf échange  
avec ses  
homologues  
africains

P 5

REMISE DU PRIX DU PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE Y AFFÉRENT



Consécration  
de la place de  
la langue arabe

P 24

DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

Elias Zerhouni  
exhorté  
l'intégration  
de l'IA

P 4

ÉQUIPE NATIONALE  
Abdelli remplace  
Aouar, blessé

P 12

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE  
- ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30  
LES COURSES EN DIRECT  
Guess D'Hem,  
le grand  
favori

P 21

LA BANQUE D'ALGÉRIE SUR L'ALLOCATION TOURISTIQUE

## « Mettre un terme aux dépassements »



P 2

**L'ÉDITO**  
**V**ertus de la numérisation. L'administration publique fait sa mue. Jeudi dernier, en fin de journée, le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé le lancement de son « nouveau portail numérique dénommé « Insat », dédié à la prise en charge des doléances des citoyens et leur permettre de déposer leurs réclamations, suggestions et demandes d'audience relatives aux services postaux et aux télécommunications électroniques ». Le portail est accessible via ce lien : <https://insat.mpt.gov.dz>, indique le communiqué du ministère. En y accédant, la première remarque qui vient à l'esprit est cette référence, maintes fois citée, à la loi 18-07 « relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel ». Cette loi qui comprend 76 articles précise dès le 2<sup>e</sup> que « Le traitement des données à caractère personnel, quel que soit son origine ou sa forme, doit se faire dans le cadre du respect de la dignité humaine, de la vie privée, des libertés publiques et ne doit pas porter atteinte aux droits des personnes, à leur honneur et à leur réputation ». Pourquoi le minis-

## Doléances en ligne

tère de la Poste insiste-t-il sur cet aspect ? La réponse tient aux multiples cases du formulaire à remplir, en ligne, par le citoyen. Aussi vrai que des informations personnelles sont nécessaires pour traiter une doléance. Comme il est clair que l'identité du citoyen doit être dûment précisée lorsqu'il s'agit d'une dénonciation (case prévue sur le portail). L'identité et les informations personnelles permettent d'éviter les abus et la malveillance. Ceci étant, ce portail donne au ministère de la Poste la position de pionnier dans la volonté exprimée pour une réelle intention de proximité avec le citoyen. Dans le but de reconquérir sa confiance et de garantir sa participation au

bon fonctionnement de nos institutions. Il faut rappeler que le ministère de la Poste a toujours disposé d'un service de réclamation. Il fallait former le « 12 » pour ceux qui ont une bonne mémoire. Avec le nouveau portail numérique l'éventail des réclamations dépasse les « dérangements ». Après avoir expliqué le fonctionnement et l'intérêt de ce portail, la question qui se pose est de savoir si ce portail numérique sera plus actif que le traditionnel « registre des doléances ». Si le suivi et le traitement des doléances citoyennes seront réellement assurés ? C'est une condition sine qua non pour la fiabilité de ce nouveau moyen mis en place par un département ministériel qui ouvre la voie aux autres membres du gouvernement. Tout comme c'est un moyen efficace pour regagner la confiance du citoyen. Alors que le traditionnel « registre des doléances » n'a pu servir que d'alibi. Cependant, le meilleur gage de bonne volonté de notre administration aurait été de publier l'identité du responsable chargé de recueillir et suivre les doléances exprimées. Il aurait été le vis-à-vis « physique » du citoyen. A défaut, l'adresse électronique demandée au citoyen pourrait servir à échanger des messages avec lui. Innovation à suivre !

Zouhir Mebarki

LA BA À PROPOS DES NOUVELLES MESURES SUR LE DROIT DE CHANGE POUR VOYAGER À L'ETRANGER

## « Mettre un terme aux dépassements »

*La Banque d'Algérie a récemment émis deux notes encadrant le droit de change pour voyager à l'étranger afin de mieux organiser cette opération, de renforcer la transparence et de garantir que l'allocation touristique bénéficie exclusivement à ses ayants droit.*

**D**ans ce cadre, le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Benbahane, a déclaré que les deux dernières notes émises par la BA concernant le droit de change pour le voyage à l'étranger, prévoyant de nouvelles procédures d'octroi, visent à mieux organiser et réguler l'opération et à mettre un terme aux dépassements récemment enregistrés. Il a précisé que la nouvelle mesure prévoit le paiement de la contrepartie en dinars exclusivement par des moyens de paiement scripturaux, tels que la carte CIB, le chèque bancaire ou le virement, le paiement en espèces n'étant plus admis.



Cette disposition vise à protéger le citoyen en lui permettant de traiter avec des institutions financières et non avec des personnes, et à faire en sorte que le droit de change bénéficie à la personne concernée et non à des tiers. Le responsable a également mis l'accent sur la coordination étroite entre la Banque d'Algérie et les banques commerciales afin de faciliter l'ouverture d'un compte bancaire au profit du citoyen dès le dépôt de

sa demande, soulignant que ces nouvelles mesures s'inscrivent dans la dynamique de transformation numérique que connaît l'Algérie.

### UN SEUL COMPTE BANCAIRE EN CAS DE VOYAGE FAMILIAL

Dans ce contexte, Benbahane a observé que le processus de numérisation de l'économie nationale ainsi que des opérations financières commence par l'ouverture d'un compte bancaire unique à partir duquel peuvent être effectuées les opérations au profit des enfants n'ayant pas atteint l'âge légal pour ouvrir un compte bancaire ou ceux qui sont encore à la charge de leur famille.

Pour rappel, la Banque d'Algérie avait annoncé, mardi dernier, à travers deux notes adressées aux banques, de nouvelles modalités de règlement de la contre-valeur en dinars du droit de change pour voyage à l'étranger, dans le but de garantir l'oc-

troi de ce droit exclusivement aux bénéficiaires effectifs. À cet égard, la BA a expliqué que l'octroi du droit de change est désormais subordonné à la détention, par le demandeur, d'un compte bancaire, et que les établissements bancaires doivent mettre en œuvre l'ensemble des mesures de vigilance, notamment celles relatives à la connaissance du client, à la vérification de l'identité et à l'évaluation de la cohérence des opérations avec le profil du titulaire.

Il est également exigé que la contre-valeur en dinars du montant en devises soit réglée exclusivement par des moyens de paiement scripturaux émis par les banques, tels que la carte CIB, le chèque bancaire ou tout autre instrument autorisé, le paiement en espèces n'étant plus admis. Les nouvelles modalités stipulent enfin que l'encaissement de la contre-valeur en dinars du droit de change relève exclusivement des banques, le règlement étant effectué directement auprès de la banque par le bénéficiaire effectif ou par tout citoyen résident au profit de son conjoint ou de ses ayants droit.

*Sarah O.*

POUR RENFORCER LA COOPÉRATION DANS LES DOMAINES DES HYDROCARBURES ET DES MINES

## L'Algérie et le Tchad signent un PV de discussions

**D**ans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Tchad dans les domaines des hydrocarbures et des mines, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et la ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie de la République du Tchad, Ndolenodji Alixe Naïmby, ont signé à Alger, un PV de discussions concernant le programme de la visite de travail de la ministre tchadienne en Algérie.

En effet, selon un communiqué du ministère, la cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère des Hydrocarbures et des Mines, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, de cadres du ministère, du PDG du groupe Sonatrach, Nourredine Daoudi, du PDG du groupe Sonarem, Reda Belhadj, du directeur de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bakhti, du directeur de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), Mourad Hanifi, du directeur du comité de direction de l'Agence nationale du service de géologie d'Algérie (AGSA), Karim Mokhtar, et de la représentante du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH). Selon la même source, « le PV de discussions renferme plusieurs axes fondamentaux de coopération, s'articulant sur le renforcement du cadre réglementaire et juridique du secteur des hydrocarbures, à travers l'échange d'expertises et l'accompagnement de la partie tchadienne, notamment par le développement de la coopération entre « ALNAFT » et « ARH », côté algérien, et l'Agence « ARSAT », côté tchadien, outre l'examen de la conclusion d'accords de coopération spécialisés ». Les deux parties ont également convenu de développer la coopération dans le domaine des hydrocarbures, notamment dans les activités d'exploration et de production, l'augmentation de la production pétrolière, le raffinage, la pétrochimie, la valorisation du gaz et la réduction de son torchage, le transfert de savoir-faire et l'assistance technique, en sus de l'examen de la possibilité de la participation du groupe Sona-

trach à des projets prioritaires d'hydrocarbures en République du Tchad, a-t-on précisé. Concernant le gaz de pétrole liquéfié (GPL), les deux parties se sont accordées sur « les moyens de développer l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la distribution, et de renforcer le cadre réglementaire et les normes de sécurité », a ajouté le communiqué.

### L'ALGÉRIE PRÈTE À ACCOMPAGNER SON PARTENAIRE

À cet égard, l'Algérie a réaffirmé sa disponibilité à apporter son soutien en matière de formation, d'échange d'expertises, et l'accompagnement technique, en sus de l'examen du développement de projets conjoints. Dans le secteur minier, les deux ministres ont souligné « l'importance de renforcer la coopération au regard du potentiel géologique dont regorgent les deux pays, à travers l'échange d'expertises dans l'exploration et l'exploitation durable des ressources minières, notamment les métaux rares, les minéraux industriels et les pierres précieuses, ainsi que le développement de programmes conjoints de recherche, de formation et d'échange d'experts », a rapporté le communiqué. Les deux parties ont, en outre, insisté sur « le développement du contenu local à travers la promotion de la transformation locale des hydrocarbures, la valorisation des ressources et la mise à profit de l'expérience algérienne dans l'intégration du contenu local et la formation de la main-d'œuvre nationale, contribuant ainsi à la création de valeur ajoutée et au soutien du développement économique durable ».

### FORMATION ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES

En matière de formation et de transfert de compétences, les deux parties ont convenu de promouvoir les programmes de formation et l'échange d'experts, en s'appuyant sur les entreprises nationales, notamment Sonatrach, tout en encourageant la recherche pratique et la coopération scientifique entre les universités et les centres de recherche des deux pays. Afin d'assurer une mise en œuvre et un suivi efficace, il a été décidé de créer deux

groupes de travail conjoints, l'un dans le domaine des hydrocarbures et l'autre dans celui des mines, chargés d'explorer les opportunités de coopération et de partenariat et de suivre l'exécution des accords conclus.

### PLUSIEURS ACCORDS CONCLUS

Il s'agit également de renforcer le cadre juridique de la coopération par l'élaboration et la conclusion de plusieurs accords, notamment un mémorandum d'entente dans le domaine des mines et de la géologie, un accord de coopération dans le secteur des hydrocarbures, un accord entre les autorités de régulation des secteurs des deux pays, un accord de partenariat entre Sonatrach et la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT), ainsi qu'un accord dans le domaine de la formation visant à renforcer les capacités des cadres tchadiens à travers des programmes spécialisés encadrés par les instituts algériens de formation. A noter que, la visite de la ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie de la République du Tchad, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, s'inscrit dans le cadre de la dynamique positive que connaissent les relations de coopération entre les deux pays. Elle vise à élargir les perspectives de partenariat dans les domaines du pétrole, des mines et de la géologie, ainsi qu'à examiner les possibilités d'étendre la coopération à des activités d'intérêt commun, notamment le raffinage, la pétrochimie et les activités connexes, contribuant ainsi à la construction d'un partenariat durable et mutuellement bénéfique, a conclu le communiqué.

### LE CIMENT AU CŒUR DE PROJETS D'INVESTISSEMENT

Concernant le secteur de l'industrie notamment l'Industrie du ciment, le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a présidé, une réunion de travail avec la ministre tchadienne en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, pour examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie. Selon cette source, « la rencontre a été l'occasion

d'examiner les moyens de faire bénéficier la République du Tchad de l'expertise algérienne, notamment dans le domaine de l'industrie du ciment, devenue un modèle de réussite dans l'industrie nationale, ayant permis au pays d'atteindre l'autosuffisance et de développer d'importantes capacités d'exportation ». Ajoutant que, « la rencontre a également permis d'évoquer les perspectives en matière d'accompagnement technique, la réalisation d'un diagnostic industriel et minier, et le transfert d'expertises et de connaissances, en vue de contribuer au développement de la filière cimentière au Tchad ». A cet égard, Bachir a affirmé « la disposition de l'Algérie à partager son expertise avec la partie tchadienne dans les domaines de l'industrie du ciment et des matériaux de construction, à travers l'accompagnement technique et la formation des compétences ». Il a aussi évoqué « la possibilité pour le Tchad de transformer localement le clinker algérien en ciment dans les unités de broyage, comme solution transitoire initiale pour combler le déficit enregistré sur le marché tchadien, en attendant l'entrée en service des usines de production intégrées ». De son côté, Arkab a souligné que « l'Algérie était pleinement disposée à accompagner la République du Tchad, notamment dans les domaines de l'industrie du ciment, de l'exploitation des ressources minérales, des mines et des hydrocarbures, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération régionale et à soutenir les pays frères dans les secteurs industriel, minier et énergétique ». Pour sa part, la ministre tchadienne a indiqué que son pays connaît « une dynamique de développement accélérée », soulignant que « le ciment constitue un matériau essentiel et central pour la réalisation des projets d'infrastructures et le développement du secteur de l'habitat ». Elle a ajouté que son pays dispose d'importantes ressources minérales exploitables dans le domaine de l'industrie du ciment, mais qu'il ne compte actuellement que deux cimenteries, qui ne couvrent pas les besoins nationaux ».

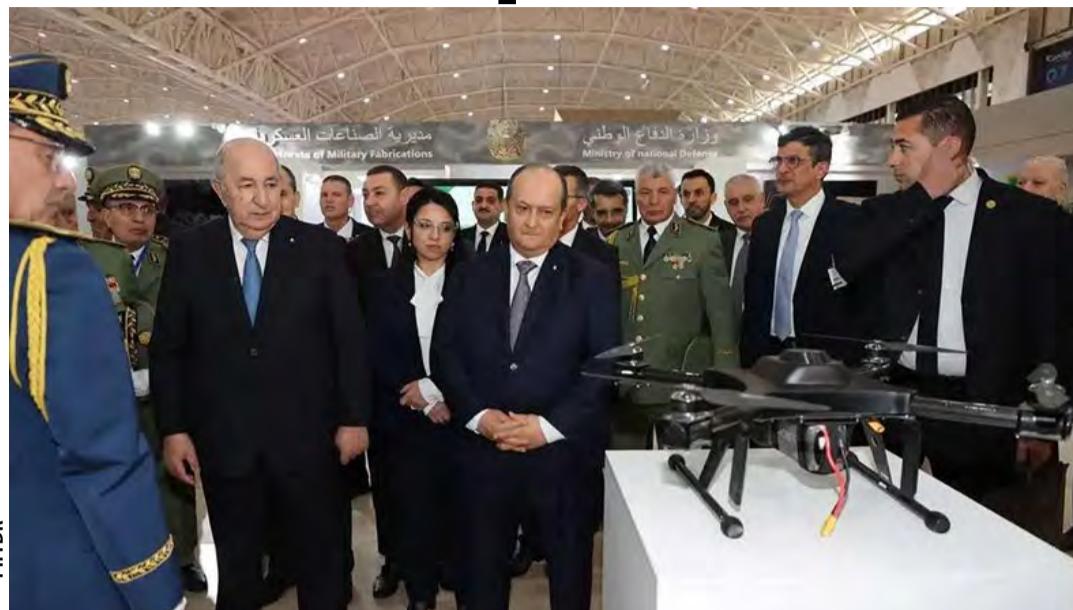
*L. Zeggane*

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE EST ALLÉ À LEUR RENCONTRE À L'OCCASION DE LA 33E FPA À LA SAFEX

## Carte blanche aux producteurs

*En visitant, jeudi après-midi, au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, plusieurs stands de la Foire de la production algérienne (FPA), après avoir inauguré sa 33e édition, le président Abdelmadjid Tebboune s'est mis à l'écoute des principaux acteurs de filières d'activités qui sont en première ligne face au défi de la diversification économique avec le double objectif de satisfaire le besoin local et de générer un excédent à écouler sur les marchés extérieurs.*

**I**l s'agit d'un encouragement de poids apporté aux opérateurs concernés. Le président Tebboune avait, auparavant, suivi un exposé sur la consistance du tissu économique algérien, sa répartition, le bilan des opérateurs dans la production de biens et de services et la participation des entreprises algériennes, présenté par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif. Le président de la République a commencé, ensuite, sa visite par le pavillon du ministère de la Défense nationale (MDN), où il a écouté des explications détaillées sur les nouveautés de l'industrie militaire, notamment dans le domaine de la fabrication de véhicules de combat, de systèmes d'armement et de drones. Au stand de l'Établissement de construction mécanique de Khencela, spécialisé dans la fabrication d'armes légères, le président Tebboune a pris connaissance des derniers produits et armes, dont le fusil à pompe semi-automatique, fleuron de l'industrie militaire nationale. Il s'est également arrêté au stand de la Base centrale logistique de la 1ère Région militaire, où des explications détaillées lui ont été fournies sur la chaîne de fabrication de batteries et les dernières technologies dans le



domaine de l'énergie. Au niveau du stand de l'Établissement de rénovation des matériels automobiles, le président de la République a écouté des explications sur les chambres froides, dont la production connaît un développement notable, en phase avec les besoins des unités de l'Armée et dans l'objectif d'atteindre l'autosuffisance. Au stand de l'industrie pharmaceutique, le président de la République a écouté des explications sur l'activité du groupe LDM spécialisé dans la fabrication de médicaments, ainsi que sur la nouvelle usine de production de traitements hormonaux, la cinquième usine de ce type dans le monde, fabriquant des médicaments antithyroidiens dans le cadre d'un partenariat algéro-allemand. Le secteur de l'Enseignement supérieur et de

la Recherche scientifique est représenté à la 33ème FPA par le stand du Centre national de recherche en biotechnologie (CRBt) de Constantine, que le président de la République a aussi visité pour écouter un exposé sur la contribution de ce centre dans le domaine de l'agriculture, notamment l'agriculture tubulaire qu'il a développée pour la production de nouveaux fruits qui viennent s'ajouter aux cultures algériennes, comme la banane, ainsi que son rôle dans les domaines de la formation et de la santé. Autre stand en rapport avec l'agriculture, celui du groupe Giplait, visité par le président Tebboune qui s'est enquis des nouveaux produits et des réalisations accomplies par ce leader de l'industrie du lait et des produits laitiers. Des explications lui ont été four-

nies sur la stratégie adoptée par le groupe, conformément aux orientations des hautes autorités du pays concernant la valorisation de la production nationale. L'agro-industrie est présente à cette Foire avec le stand du groupe AGRODIV, où le président de la République a suivi des explications sur le bilan du groupe et ses nouveaux produits, notamment avec son expansion et les nouvelles unités entrées en exploitation. Les nouveaux projets lancés par le groupe de sidérurgie Tosyali-Algérie à Gara Djebilet et Béchar, ont été présentés au président Tebboune qui, par la suite, a visité le stand du groupe CERAM DECOR, spécialisé dans la céramique, qui emploie plus de 2.000 travailleurs et exporte vers plus de 25 pays.

**M'hamed Rebah**

### AVEC 21 UNITÉS DE PRODUCTION PARTICIPANTES L'ANP en force à la 33<sup>e</sup> FPA

**L**e président Abdelmadjid Tebboune est arrivé dans l'après-midi du jeudi au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger) où il a inauguré le nouveau pavillon d'exposition au Palais des expositions, baptisé "Pavillon de la Palestine" et a écouté des explications exhaustives sur ce nouveau pavillon, présentées par le Directeur général de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), Karim Boukaddoum. Supervisée par le président Tebboune, l'ouverture de la 33ème édition la FPA s'est déroulée en présence du Général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. La Foire, qui durera jus-

qu'au 27 décembre en cours, est placée sous le slogan "L'Algérie construit son avenir" et accueille plus de 600 entreprises, publiques et privées, dont des petites et moyennes entreprises représentant différents secteurs. Selon un communiqué du ministère de la défense nationale, l'ANP est représentée par 21 unités de production relevant des commandements des Forces aériennes et navales, de la Direction de l'emploi et de la préparation de l'état-major de l'ANP, de la Direction des transmissions et des systèmes de commandement et de contrôle, de la Direction centrale du matériel ainsi que de la Direction des industries militaires du MDN.

**M. R.**

89 % SONT DES PERSONNES PHYSIQUES

## Nous comptons plus de 2,4 millions de commerçants

**L**e nombre total des opérateurs économiques inscrits au registre de commerce a dépassé 2,4 millions, a révélé la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif. Présentant un exposé devant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'inauguration de la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) au Palais des expositions, Abdellatif a expliqué que le nombre total des inscrits au registre de commerce s'élève à 2 419 913 opérateurs au 10 décembre courant, répartis entre 2 145 557 personnes physiques (89 % du total des inscrits) et 274.356 personnes morales (entreprises). Concernant la répartition des opérateurs économiques par secteur d'activité, les données présentées par la ministre révèlent que 42,11 % exercent dans le commerce de détail (1.092.176 commerçants), 37,6 % dans les services (975.346 opérateurs) et 14,45 % dans la production de services et de biens (374.748 opérateurs), contre 4,45 % dans le commerce de gros (115.423), 0,90 % dans l'importation pour la revente en l'état (23.243), 0,31 % dans l'exportation (8.111) et 0,18 % dans la production artisanale (4.666). Évoquant le développement des entreprises de production ces 5 dernières années, Abdellatif a souligné que leur nombre a augmenté de plus de 36.000 opérateurs économiques, passant de 338.039 en 2020 à 374.748 début décembre en cours (+10 %), dont 275.429 sont des personnes physiques (73 % du nombre total) et 99.319 sont des personnes morales (27 %). Selon les mêmes données, plus de 50 % des opérateurs actifs dans la production de biens et de services sont concentrés dans 10 wilayas, à savoir, Alger, Oran, Tizi Ouzou, Sétif, Bejaïa, Constantine, Blida, Boumerdès, Batna et Bordj Bou Arreridj.

**A. N.**

### RÉFORME DU SYSTÈME FINANCIER LOCAL

## Sayoud annonce l'élaboration d'une feuille de route

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, qui répondait aux préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le projet de loi relatif à l'organisation territoriale du pays, a fait savoir que son secteur s'attèle à « élaborer une feuille de route pour la réforme du système financier local en vue de permettre aux collectivités locales de mobiliser leurs propres ressources, sans dépendance excessive aux allocations et transferts du budget de l'Etat, susceptibles de réduire leur autonomie ». Cette démarche fait partie des engagements du président de la République dans le cadre de « la vision stratégique de poursuivre les efforts

visant à corriger les déséquilibres territoriaux et à créer des collectivités locales reposant sur des bases solides et réalistes et sur des critères objectifs et pointus », a-t-il précisé. Il a ce propos souligné que le renforcement de la gouvernance locale et l'instauration d'une administration territoriale capable de répondre efficacement aux besoins des citoyens s'inscrivent au cœur des réformes continues que l'Etat s'attèle à concrétiser.

### VERS UNE RÉVISION DU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DES COMMUNES

Concernant les critères de découpage administratif, le ministre a rappelé que les wilayas du Sud « détiennent la part du lion

dans ce découpage », indiquant que l'objectif est de « résorber les distances et de permettre aux autorités locales de mieux maîtriser la gestion des affaires publiques », soulignant que l'opération « se poursuivra pour englober d'autres régions du pays si nécessaire, et à chaque fois que les conditions du découpage sont réunies ». Dans le but d'améliorer la gestion des affaires locales, Sayoud a estimé nécessaire « la révision du découpage administratif des communes, une question qui sera étudiée prochainement », précisant à ce propos que « la réussite de toute stratégie demeure tributaire de la disponibilité des moyens nécessaires ». Pour le ministre, la promulgation des lois

relatives à la commune et à la wilaya représente « une étape stratégique majeure visant à renforcer la décentralisation et à dynamiser la participation des citoyens à la gestion de leurs affaires locales, notamment à travers les nouveaux mécanismes proposés en matière d'élargissement des prérogatives des élus ». A cette occasion, Sayoud a salué « le travail et les efforts des élus qui ont permis d'éviter toute situation de blocage durant leur mandat, et ont démontré leur capacité à gérer les affaires locales », les appelant à « redoubler d'efforts au service du citoyen et à faire face aux problèmes auxquels il est confronté ».

**Ania N**

MÉDIAS PUBLICS

**Des journalistes formés à l'anglais**

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a présidé la clôture d'une session de formation en langue anglaise, au profit de journalistes des médias publics, qui a porté sur "le débat de l'actualité et de l'information", a indiqué un communiqué du ministère. Organisée en coordination avec le Centre international de presse (CIP), et en partenariat avec l'institut Berlitz Algérie, la session, qui a pris fin mercredi, s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement, notamment dans son volet relatif au développement de la communication institutionnelle, et conformément aux orientations des autorités publiques visant à promouvoir la langue anglaise dans les différents domaines, pour être en phase avec les transformations effrénées du champs médiatique", précise la même source. Cette formation vise à "renforcer les capacités professionnelles des journalistes, à travers un programme de formation alliant aspect théorique et pratique, via des cours spécialisés appuyés par des workshops pour améliorer la performance professionnelle, selon les normes internationales modernes de la pratique journalistique", selon la même source.

S. O.

**SÉCURITÉ DE L'ENFANT****Cherfi visite le service de lutte contre les crimes cybernétiques de la Gendarmerie nationale**

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a effectué une visite au service de lutte contre les crimes cybernétiques au Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) à Alger. Dans une déclaration à l'APS, Mme Cherfi a indiqué que « cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'élargissement de la concertation et de l'échange de l'expertise de la GN en matière de lutte contre les cybercrimes, et ce en prévision du lancement de la cellule de veille cybernétique relevant de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE). Selon Mme Cherfi, « cette cellule a pour but d'assurer une veille à travers les technologies de l'information et de la communication (TIC), afin de détecter les dérives et actes portant atteinte à la sécurité de l'enfant, à travers l'identification, le suivi et le constat des contenus numériques comportant des violations des droits de l'enfant ». La même cellule, a ajouté Mme Cherfi, aura pour mission « le traitement instantané des contenus détectés, leur analyse, et l'évaluation de leur impact sur la sécurité des enfants » avant de transmettre les résultats traités aux autorités compétentes ». À cette occasion, Mme Cherfi, accompagnée des cadres de son organe, s'est enquise des méthodes de travail du service de lutte contre les crimes cybernétiques au Commandement de la GN, où elle a salué « les efforts consentis par les services de la GN pour protéger l'enfance de cette nouvelle et dangereuse forme de criminalité ».

L. Zeggane

DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Elias Zerhouni exhorte l'intégration de l'IA**

Dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence qu'il a animée à l'université Mohamed-Khider de Biskra sur « les leçons d'un parcours scientifique », le professeur et chercheur algérien, Elias Zerhouni, a affirmé « avoir relevé, au cours de sa rencontre avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une forte volonté d'assurer aux étudiants universitaires une formation de haut niveau qui réalise au pays le progrès voulu », estimant que « le recours à l'intelligence artificielle permet d'opérer un changement global au sein des universités du pays ».

I a ajouté que l'enseignement particulièrement l'enseignement supérieur « constitue une véritable locomotive pour réaliser à un bond qualitatif dans les divers sec-



teurs », exprimant son voeu de consacrer son expérience dans le domaine technologique pour apporter un plus à cette démarche à travers son projet lié à l'intelligence artificielle. Dans sa conférence, le professeur a évoqué nombre d'aspects de son long parcours scientifique à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie parvenant à occuper une place distinguée au sein des universités du monde dans le domaine de

la médecine en combinant les sciences physiques, la biologie et l'informatique. Il a également affirmé à l'adresse des étudiants que « pour réussir, il faut faire montre de sérieux, de persévérance, de confiance en soi pour briser les frontières entre les sciences et relier les connaissances scientifiques de la spécialité avec celles des autres sciences ». Le professeur Elias Zerhouni est arrivé à Biskra en compagnie du professeur

Mostéfa Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche sur invitation du recteur de l'université Mohamed-Khider de Biskra en tant qu'un des plus éminents chercheurs et scientifiques algériens mondialement connu dans le domaine de la radiologie et la recherche médicale.

Ania N

**POUR AVOIR SAUVÉ DES VIES LORS D'UNE AGGRESSION DANS UN TRAIN À LONDRES  
L'Algérien Samir Zitouni reçu en héros par le roi Charles III**

Le roi Charles III a reçu, Samir Zitouni, l'Algérien qui a risqué sa vie pour sauver des passagers dans un train en Grande Bretagne lors d'une agression au couteau, en novembre dernier. Le roi Charles III a reçu Samir Zitouni, qui travaille comme agent de sécurité dans le train, ainsi que le conducteur Andrew Johnson, lors d'une réception organisée en leur honneur et en reconnaissance par les plus hautes autorités britanniques de leur bravoure face à l'assaillant qui avait tenté d'agresser des passagers du train dans la région de Cambridgeshire, le 1er novembre dernier. Zitouni a fait face à l'assaillant qui s'était attaqué aux passagers avec un

couteau. Poignardé à plusieurs reprises, il avait été admis à l'hôpital. Suite à cette agression, le Consul général d'Algérie à Londres, Abdelmadjid

Amini, s'est immédiatement déplacé au chevet du ressortissant algérien. Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de

la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, avait salué « la bravoure et l'héroïsme exceptionnels de notre concitoyen qui a suscité une vague de sympathie, de reconnaissance et d'admiration au niveau de la classe politique et de la société britannique ». « L'élan spontané de notre concitoyen d'apporter son aide et son assistance intrépide à autrui, quels qu'en soient les circonstances et les sacrifices, n'est pas étranger aux valeurs algériennes ancestrales de courage, de vaillance et d'humanisme solidement enracinées chez nos compatriotes où qu'ils se trouvent dans le monde », avait-il souligné.

A. N.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**L'Algérie réaffirme ses engagements pour l'Afrique**

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, s'est réunie avec le président du Conseil consultatif de l'Union africaine contre la corruption (CCUAC), pour examiner les perspectives de coopération entre les deux parties, a indiqué un communiqué de l'autorité. À cette occasion, Mousserati a estimé que cette rencontre constitue "une opportunité pour concrétiser l'attachement de l'Algérie à son appartenance africaine et à ses engagements régionaux qu'elle tient à honorer dans le cadre de son adhésion à la Convention africaine sur la prévention et la lutte

contre la corruption", précise la même source. Elle a également salué cette initiative, qualifiée de "démarche qualitative permettant à plusieurs pratiques et initiatives lancées par la HATPLC de bénéficier de l'expertise africaine" et "offrant l'opportunité de partager et de mettre à profit l'expertise algérienne dans ce domaine, dans le cadre de l'échange d'expériences et du renforcement de la coopération à l'échelle continentale". De son côté, le représentant du CCUAC a souligné que l'instance qu'il préside actuellement "peut accompagner et assister les organes nationaux chargés de la lutte contre la corruption et adhérents à la convention de l'UA

sur la prévention et la lutte contre la corruption, dans divers domaines, à travers la mise à disposition et la mobilisation d'experts chargés de l'élaboration d'études sur la surveillance de l'indice de perception de la corruption (IPC) en Afrique", ajoute le document. Il a, en outre, relevé que les réformes récentes qu'a connues le CCUAC dans le cadre de sa restructuration, ont permis d'étendre la durée du mandat de deux à six ans, constituant ainsi "une opportunité pour bâtir un pont de coopération à long terme", conclut le communiqué.

Sarah O.

FORUM AFRIQUE-RUSSIE AU CAIRE

# Attaf échange avec ses homologues africains

*Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, participe depuis hier au Caire à la 2e Réunion ministérielle du Forum de partenariat Afrique-Russie.*

**S**elon un communiqué du ministère, les travaux de cette session "portent notamment sur l'évaluation des résultats de la mise en œuvre du Plan d'action conjoint 2023-2026 et l'examen des préparatifs du 3e Sommet Afrique-Russie, prévu l'année prochaine, en vue de donner un nouvel élan au partenariat entre l'Afrique et la Russie", précise la même source.

Dans le cadre de cette visite officielle, le ministre d'État Ahmed Attaf, a mené, hier vendredi, une série de rencontres avec ses homologues africains. À commencer par le ministre des Affaires étrangères, de l'émigration et des Affaires des expatriés égyptiens, Badr Abdelatty, qu'il a rencontré au Palais Al-Tahrir au Caire. Au cours de cette réunion, nous apprend le ministère dans un communiqué, les deux parties ont passé en revue les résultats de la neuvième session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne, tenue au Caire le 26 novembre dernier. Les deux ministres ont salué la qualité de ces résultats et ont souligné, dans le même contexte, la grande importance que les dirigeants des deux pays frères, le président Abdelmadjid Tebboune et son frère le président Abdel Fattah Al-Sissi, accordent à tout ce qui peut contribuer à la croissance et au développement des relations de fraternité, de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Egypte. Sur le plan plus large des questions régionales et internationales, la réunion bilatérale a été l'occasion d'échanger des points de vue sur un ensemble de dossiers qui sont au cœur des



préoccupations des deux pays frères. Il s'agit notamment de la situation à Gaza en particulier et de la question palestinienne en général, des crises au Soudan et en Libye, ainsi que des développements de la scène sécuritaire et politique dans la région du Sahel.

## VERS UNE RÉUNION DE LA COMMISSION DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE AVEC LA TANZANIE

Poursuivant ses rencontres, le ministre d'Etat s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine de la République-Unie de Tanzanie, Mahmoud Thabit Kombo. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre tanzanien de l'Information, de la Culture, des Arts et des Sports, les deux parties ont procédé à « une évaluation globale des relations de coopération entre les deux pays et à un examen des perspectives de leur renforcement, notamment dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, des transports, du tourisme et de l'énergie », précise la même source. Les deux parties sont également convenues de « tenir la prochaine session de la Commission de coopération économique entre les

deux pays ».

## AVEC LE ZIMBABWE, LA CONVERGENCE SUR LA PALESTINE ET LE SAHARA OCCIDENTAL EST TOTALE

Dans la foulée, Ahmed Attaf a eu, au soir de la journée d'hier, des entretiens bilatéraux avec le ministre des Affaires étrangères et du Commerce international de la République du Zimbabwe, Amon Murwira. Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties de « discuter de la mise en œuvre des résultats de la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président de la République du Zimbabwe, M. Emmerson Mnangagwa, en juillet dernier, et des discussions qui ont eu lieu lors de cette visite avec son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », indique un communiqué ministériel, précisant que les deux parties ont également échangé leurs points de vue sur « un certain nombre de questions régionales d'intérêt commun, soulignant la convergence et la concordance des positions des deux pays chaque fois qu'il s'agit de soutenir les causes justes, notamment la cause palestinienne et la question du Sahara occidental. »

*Sarah O.*

## SYRIE Le Groupe A3+ appelle à la préservation du patrimoine et à la paix durable

**L**ors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen-Orient, et plus particulièrement à la Syrie, le Groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a souligné, jeudi, l'importance de préserver et de valoriser le patrimoine syrien, symbole de coexistence pacifique entre ses communautés locales. Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, s'exprimant au nom du Groupe A3+, a rappelé que la Syrie, "entrée il y a un an dans un nouveau chapitre de son histoire, est marquée par l'espoir de liberté et de prospérité, mais également par de sérieux défis". Selon lui, la visite des membres du Conseil de sécurité à Damas, le 4 décembre dernier, a envoyé "un message fort de solidarité avec la Syrie et son peuple", tout en permettant de mieux appré-

hender les défis à relever. M. Bendjama a salué la journée du dialogue en Syrie ainsi que les échanges du Conseil de sécurité avec la société civile, mettant en avant "le rôle central des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix, la réconciliation et la reconstruction d'une société syrienne harmonieuse et inclusive". Il a insisté sur le fait que "la violence ne peut être surmontée que par la réconciliation et la justice transitionnelle", tout en affirmant que "l'héritage et le patrimoine de la Syrie doivent impérativement être préservés et renforcés". Le Groupe A3+ a ainsi encouragé le gouvernement syrien à poursuivre des actions concrètes dans ce sens. Le groupe a réaffirmé son soutien indéfectible à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie, rejetant

toute ingérence dans ses affaires intérieures et insistant pour que les décisions concernant l'avenir du pays soient prises par les Syriens eux-mêmes. M. Bendjama a également dénoncé l'agression militaire continue de l'entité sioniste sur le territoire syrien, la qualifiant de "Violation flagrante du droit international". Le groupe a condamné les récentes attaques par drones contre le village de Beit Jinn, qui ont fait treize morts, appelant à "la mise en œuvre intégrale de l'Accord de désengagement de 1974 et à la fin immédiate de ces violations". Il a rappelé que "le Golani syrien occupé fait partie intégrante de la Syrie en vertu de la résolution 497 du Conseil de sécurité". Face aux destructions massives et aux besoins humanitaires considérables en Syrie, le Groupe A3+ a appelé la communauté internationale à adop-

ter "une approche globale, passant de l'aide humanitaire au développement durable", et à soutenir le retour des réfugiés et la stabilité nationale, indissociable de la reconstruction et de la reprise économique. Le groupe a averti que "les niveaux actuels de financement et d'investissement restent largement insuffisants" et a exhorté les bailleurs de fonds à honorer leurs engagements et le secteur privé à accroître ses investissements dans le pays. Le Groupe A3+ a conclu en réaffirmant son "engagement total et indéfectible" à soutenir un processus politique sous conduite syrienne, à préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, et à mobiliser la solidarité internationale afin de permettre au peuple syrien de reconstruire son pays dans la paix, la dignité et la stabilité.

*M.Seghilani*

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME L'Algérie prône la réforme du dispositif onusien

**L'**Algérie a appelé, depuis New York, à une réforme du dispositif onusien de lutte contre le terrorisme, soulignant la nécessité d'adapter les mécanismes existants aux défis contemporains. Mercredi, devant le Conseil de sécurité, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, a présenté le bilan de la présidence algérienne de trois organes subsidiaires du Conseil : le Comité de sanctions concernant la République centrafricaine (Comité 2745), le Comité contre le terrorisme (1373) et le Groupe de travail 1566.

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU a notamment rappelé l'adoption, sous présidence algérienne, des « Principes directeurs de l'Algérie sur la prévention du financement du terrorisme par les nouvelles technologies », un document désormais reconnu comme cadre de référence pour contrer l'exploitation des technologies financières émergentes par les groupes terroristes. Selon lui, cette adoption unanime a été le fruit d'une année de négociations impliquant acteurs nationaux, régionaux et internationaux, notamment services de sécurité, institutions financières et régulateurs. Le diplomate algérien a alerté sur un déséquilibre préoccupant : bien que l'Afrique concentre 59 % des décès liés au terrorisme dans le monde, le continent demeure sous-représenté dans les visites d'évaluation du Comité contre le terrorisme et ne reçoit qu'une fraction des ressources internationales. « Il ne s'agit pas seulement d'une crise sécuritaire, mais d'une crise de solidarité internationale », a-t-il déclaré, appelant à une priorisation des pays les plus touchés, notamment au Sahel. Concernant le Comité 2745, M. Bendjama a indiqué que sous la présidence algérienne, le comité a accompagné des développements majeurs, notamment l'adoption unanime de la résolution 2745 (2024) en juillet dernier, mettant fin à quatre années de division et levant l'embargo sur les armes au profit du gouvernement centrafricain.

L'ambassadeur a également souligné les réformes procédurales obtenues par l'Algérie, telles que la révision de la Note 507, garantissant un accès égal aux documents des organes subsidiaires pour tous les membres du Conseil, et l'actualisation des notices d'aide à l'application du régime de sanctions suivant la résolution 2745 (2024). Il a insisté sur la nécessité de mettre à jour la liste de sanctions devenue obsolète. Enfin, M. Bendjama a dénoncé les retards dans la nomination des présidents des organes subsidiaires pour 2025, intervenue seulement le 29 mai, qui ont entraîné des conséquences substantielles, notamment sur la planification stratégique, la mise en œuvre des mandats et la coordination des réunions. Il a recommandé le strict respect de la date du 1er janvier pour les nominations futures.

*M.S.*

APPEL D'ORGANISATIONS À L'INTERNATIONAL

# Achever la décolonisation du Sahara occidental

Des organisations de défense des droits humains, des partis politiques, des syndicats et des associations de la société civile à travers le monde ont lancé un appel « urgent » en faveur de l'achèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental, dénonçant des violations « graves et systématiques » des droits humains dans les territoires sahraouis occupés.

Dans une déclaration commune publiée sur le site de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), ces organisations affirment leur solidarité avec la campagne internationale menée par le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA). Elles exhortent les Nations unies à « exercer une pression sur le Maroc afin qu'il mette fin à l'occupation », notamment par l'adoption de mesures contraignantes obligeant les forces marocaines à respecter le droit international humanitaire. Les signataires appellent également l'ONU à renforcer son rôle dans la protection des droits humains au Sahara occidental, à travers la création d'un bureau indépendant chargé de suivre la situation sur le terrain et de présenter des rapports réguliers au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale. Cinquante ans après l'occupation militaire du Sahara occidental par le Maroc, le peuple sahraoui demeure, selon les organisations signataires, privé de son « droit inaliénable à l'autodétermination ». Une situation qualifiée de violation flagrante du droit international humanitaire, en contradiction avec de nombreuses résolutions des Nations unies ainsi qu'avec les avis de la Cour internationale de Justice (CIJ), de la Cour européenne de Justice, de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, sans oublier l'avis consultatif de 2002 du Conseiller juridique du Secrétaire général de l'ONU et celui de l'Union africaine rendu en 2015 sur l'exploitation des ressources naturelles du territoire. Les organisations rappellent que l'avis consultatif de 1975 de la CIJ établit clairement que le Maroc « n'exerce aucune souveraineté sur le Sahara occidental », lequel figure toujours sur la liste onusienne des territoires non autonomes, dans l'attente de l'achèvement du processus



de décolonisation. S'adressant à l'Union européenne et à ses États membres, les organisations signataires les appellent à respecter pleinement le droit international humanitaire en soutenant une solution démocratique fondée sur l'organisation d'un référendum d'autodétermination, conformément à l'accord de cessez-le-feu de 1991 et aux résolutions des Nations unies. Elles exhortent également l'UE à rejeter toute reconnaissance des revendications de souveraineté du Maroc, ainsi que toute tentative unilatérale d'imposer une répartition du territoire ou un présumé plan d'autonomie, considérés comme des violations du droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même. Les signataires plaident, en outre, pour l'application intégrale des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), en mettant fin à toutes les activités économiques exploitant les ressources naturelles du Sahara occidental occupé, et en exigeant des gouvernements et des entreprises européennes qu'ils s'y conforment strictement.

#### DROITS HUMAINS, PRISONNIERS POLITIQUES ET AIDE HUMANITAIRE

L'appel invite par ailleurs l'Union européenne à condamner les violations en cours des droits humains, à faire pression pour la libération des prisonniers politiques sahraouis — notamment ceux du groupe de Gdeim Izik — et à enquêter sur les responsables des

attaques de drones visant des civils, afin qu'ils soient traduits en justice. Les organisations insistent également sur l'urgence de fournir une aide humanitaire accrue aux réfugiés sahraouis, sur la nécessité de mettre en place un organe indépendant de surveillance des droits de l'homme, et sur l'élaboration de rapports réguliers au Parlement européen concernant la mise en œuvre effective des arrêts de la CJUE. Elles appellent enfin à conditionner les accords de partenariat entre l'UE et le Maroc, ainsi que toutes les relations bilatérales, au respect des droits humains et des principes démocratiques. L'Union africaine est, de son côté, appelée à exercer des pressions politiques sur le Maroc afin qu'il mette fin à l'occupation militaire et permette au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Les organisations l'invitent à activer les mécanismes africains de protection des droits humains pour renforcer l'obligation de rendre des comptes, à condamner les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les violations flagrantes en cours, et à contribuer activement à la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines. Enfin, l'UA est exhortée à soutenir le peuple sahraoui, tant dans les camps de réfugiés que dans les territoires occupés, afin de préserver son identité, renforcer sa résilience sociale et maintenir vivante la lutte pour l'autodétermination.

M. Seghilani

## À l'EUCOCO La CEE réclame la fin du déni du droit du peuple sahraoui

**L'**Alliance d'Europe centrale et orientale pour la solidarité avec le peuple sahraoui (Alliance CEE) a renouvelé son appel au respect strict du droit international au Sahara occidental, à l'occasion de sa participation à la 49ème session de la Conférence européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), tenue à Paris du 28 au 30 novembre dernier.

Dans un communiqué rendu public à l'issue de cette rencontre, l'Alliance CEE a exhorté « énergiquement les gouvernements des États membres de l'Organisation des Nations unies à respecter le droit international » et à soutenir la tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, un processus onusien « indéfiniment reporté » depuis plusieurs décennies. L'organisation a, dans le même temps, réaffirmé son rejet de la proposition d'autonomie marocaine, estimant qu'elle ne saurait se substituer au droit inaliénable

du peuple sahraoui à décider librement de son avenir. L'Alliance a souligné que la question du Sahara occidental demeure avant tout une question de décolonisation inachevée, inscrite à l'agenda des Nations unies, et non un simple différend régional. À ce titre, elle a rappelé que le droit à l'autodétermination constitue un principe fondamental du droit international, consacré par la Charte de l'ONU et de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale. Au-delà des aspects politiques et juridiques, l'Alliance CEE a également attiré l'attention sur l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental. Elle a appelé les entreprises internationales à « mettre fin immédiatement à toute exploitation des ressources du territoire sans le consentement libre et explicite du peuple sahraoui », dénonçant des pratiques qu'elle juge contraires au droit international et aux décisions de justice européennes. Selon l'Alliance, ces

activités économiques contribuent à perpétuer l'occupation et à priver la population sahraouie de ses droits fondamentaux. Le communiqué pointe également le rôle des médias et de la société civile européenne, appelés à rompre le « black-out médiatique » imposé sur la région. L'Alliance CEE estime que les voix sahraouies restent largement marginalisées dans l'espace médiatique international, malgré la persistance des violations des droits humains dans les territoires occupés. Elle invite ainsi journalistes, ONG et acteurs associatifs à relayer les témoignages des Sahraouis et à soutenir les initiatives citoyennes visant à faire connaître leur situation. Dans cette perspective, l'Alliance a mis en avant son engagement dans des actions non violentes de solidarité, considérées comme un levier essentiel pour sensibiliser l'opinion publique européenne et internationale. Ces actions, menées dans plusieurs pays d'Europe

centrale et orientale, s'inscrivent dans une démarche de justice et de résistance pacifique face à l'occupation. « La justice et la non-violence face à l'occupation offrent une boussole morale pour le monde », a estimé l'Alliance CEE, soulignant que la paix véritable ne saurait être construite sur l'occupation ou l'anéantissement d'un peuple. Pour l'organisation, seule une solution fondée sur la justice, le respect du droit international et l'autodétermination peut ouvrir la voie à une paix durable au Sahara occidental. En conclusion, l'Alliance d'Europe centrale et orientale a réaffirmé sa détermination à poursuivre son action de plaidoyer auprès des institutions européennes, des gouvernements et de la société civile, afin que la question sahraouie ne soit pas reléguée aux marges de l'agenda international. Un engagement qui, selon elle, relève autant d'une responsabilité juridique que d'un devoir moral.

M. S.

NOUVELLES RESTRICTIONS

SIONISTES

### Les ONG humanitaires menacées à Ghaza

La situation humanitaire à Ghaza continue de se détériorer dans un climat de restrictions croissantes imposées aux organisations internationales. Jeudi, l'ONG Médecins du Monde a lancé un appel pressant à l'occupation sioniste afin qu'elle respecte le droit international humanitaire et garantisse aux organisations non gouvernementales la possibilité d'exercer leur mission sans entraves dans l'enclave assiégée.

À cœur de cette alerte, les récentes modifications apportées par l'entité sioniste au système d'enregistrement des ONG opérant à Ghaza. Selon le président de Médecins du Monde, Jean-François Corty, ces changements ne relèvent pas d'un simple ajustement administratif, mais s'inscrivent dans une démarche plus large de délégitimation systématique. Une stratégie qui ne viserait pas seulement les organisations humanitaires indépendantes, mais toucherait également les agences des Nations unies, fragilisant ainsi l'ensemble du dispositif international d'aide et de protection des civils palestiniens. « Nous travaillons aujourd'hui sous la menace permanente de voir nos activités suspendues », a déclaré le responsable de l'ONG, évoquant une situation d'incertitude extrême partagée par de nombreuses organisations présentes sur le terrain. Les nouveaux critères imposés apparaissent, selon lui, comme un instrument d'exclusion ciblée, destiné à évincer des ONG expérimentées, actives depuis des années à Ghaza, au profit de structures plus récentes et potentiellement moins indépendantes. Ces mesures affectent directement les organisations engagées dans l'aide médicale, la prise en charge sanitaire, la distribution de nourriture et la documentation des violations humanitaires. Médecins du Monde, comme d'autres ONG, se retrouve ainsi menacée pour avoir rempli des missions essentielles et, dans certains cas, pour avoir dénoncé les manquements répétés de l'occupation sioniste au droit international humanitaire, aussi bien à Ghaza qu'en Cisjordanie occupée. Le coût humain de cette situation est déjà dramatique. Selon les chiffres communiqués, près de 300 travailleurs humanitaires ont été tués par les bombardements au cours des deux dernières années. Médecins du Monde a perdu l'un de ses médecins, tandis que Médecins Sans Frontières déplore la mort de dix de ses membres. Des pertes qui illustrent la dangerosité extrême dans laquelle opèrent aujourd'hui les acteurs humanitaires, souvent pris pour cibles malgré la protection que leur confère le droit international. Sur le plan médical, l'urgence est criante. Environ 20 000 blessés nécessitent toujours des soins, mais de nombreux patients restent prisonniers de l'enclave, incapables d'être évacués vers des structures adaptées. Les restrictions imposées à l'entrée des fournitures médicales et de l'aide humanitaire aggravent encore une situation déjà catastrophique, transformant des blessures soignables en drames irréversibles. Face à cette réalité, Médecins du Monde exprime une profonde inquiétude quant à sa capacité à poursuivre son action à Ghaza dans les mois à venir. Une perspective alarmante, tant la présence d'organisations humanitaires indépendantes demeure vitale pour une population soumise au blocus, aux bombardements et à l'effondrement des systèmes de santé. Au-delà du sort d'une ONG, c'est l'ensemble du principe de l'action humanitaire impartiale qui se trouve aujourd'hui menacé à Ghaza, dans un contexte où l'entrave à l'aide devient, de plus en plus ouvertement, un outil de guerre.

M. S.

VILLAGE DU SUD DU SOUDAN

# Huit personnes tuées dans une frappe de drone des FSR

*Huit personnes ont été tuées mercredi dans une frappe de drone sur un village du sud du Soudan après avoir fui la capitale régionale Kadougli, ont indiqué des témoins.*

L'attaque a touché le village de Kurkal, situé à une quinzaine de kilomètres au nord de Kadougli, capitale du Kordofan-Sud encerclée depuis 18 mois par les Forces de soutien rapide (FSR), en guerre depuis plus de deux ans contre l'armée qui conserve le contrôle de la ville. "Un drone a bombardé des déplacés de Kadougli à leur arrivée au village de Kurkal" après qu'ils ont fui la ville, a indiqué une personne qui avait quitté Kadougli avec eux. Lui et un autre témoin, cités par des médias, ont dit avoir ensuite vu huit cadavres de femmes. Depuis la prise du dernier bastion de l'armée dans la région du Darfour, dans l'ouest du pays, les FSR ont recentré leurs opérations sur celle du Kordofan. Cette zone fait la jonction entre les territoires tenus par l'armée dans le nord, l'est et le centre, et le Darfour. Le réseau de communication est coupé à Kadougli et l'accès internet y est limité.

## PLUSIEURS VILLES PRIVÉES DE COURANT

Les principales villes du Soudan, dont Khartoum et Port-Soudan, étaient plongées dans le noir dans la nuit de mercredi à jeudi, après des frappes de drones ayant visé une importante centrale électrique dans le sud du pays, et attribuées aux FSR, rapportent des médias. La compagnie d'électricité du Soudan a



déclaré, dans un communiqué relayé par les médias, que des coupures de courant avaient été enregistrées dans plusieurs Etats du Soudan après des frappes directes contre des transformateurs d'alimentation électrique. "Deux secouristes ont été tués par une deuxième frappe de drone survenue alors qu'ils tentaient d'éteindre l'incendie provoqué par la première", a déclaré un responsable de la centrale en attribuant cette frappe aux FSR. Des témoins cités par des médias ont également rapporté avoir vu des flammes et de la fumée s'élever de la ville d'Atbara, dans l'Etat du Nil, dans l'est du pays.

## PLUS DE 1000 CIVILS TUÉS EN AVRIL

Plus de 1.000 civils ont été tués en avril dans le camp de déplacés de Zamzam, dans le Darfour-Nord au Soudan, lors d'une attaque menée les FSR, a indiqué le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, rappelant l'urgence d'agir rapidement pour mettre fin à ce cycle d'atrocités et de violence. Dans un rapport publié jeudi à Genève, le Haut-commissariat fait état de « massacres, viols,

actes de torture et enlèvements » perpétrés lors de cette offensive menée contre le camp de Zamzam du 11 au 13 avril dernier par les FSR, affirmant qu'« au moins 1.013 civils ont été tués » dans l'attaque. Parmi les victimes, « 319 ont été sommairement exécutées, soit dans le camp, soit alors qu'elles tentaient de fuir. Certaines ont été tuées chez elles lors de perquisitions menées par les FSR, d'autres sur le marché principal, dans des écoles, des centres de santé et des mosquées », a ajouté le Haut-Commissariat, rappelant qu'environ 400.000 civils avaient fui le camp après l'offensive. Selon la même source, au moins 104 personnes, dont 75 femmes, 26 filles et 3 garçons ont aussi « subi d'atroces violences, notamment des viols » tant pendant l'attaque du camp que sur les voies de fuite entre le 11 avril et le 20 mai. Des violences apparemment conduites « pour semer la terreur au sein de la communauté », souligne le rapport, qui indique aussi que dans les mois ayant précédé l'attaque, les FSR avaient « bloqué l'acheminement de toute nourriture,

eau, carburant et autres biens essentiels à la survie de la population » du camp. L'organisation onusienne qualifie ces actes de « violations graves et systématiques du droit international humanitaire et d'atteintes flagrantes au droit international des droits de l'homme ». Ce rapport rappelle « une fois de plus l'urgence d'agir rapidement pour mettre fin à ce cycle d'atrocités et de violence, et pour garantir que les responsables rendent des comptes et que les victimes obtiennent réparation », a déclaré le Haut-Commissariat aux droits de l'homme Volker Türk, cité dans un communiqué. Zamzam fait partie des trois grands camps situés en périphérie d'El-Fasher, capitale du Darfour-Nord prise fin octobre par les FSR. Il abritait jusqu'à un million de personnes avant cet assaut des FSR.

Le Soudan est déchiré depuis avril 2023 par un conflit opposant les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés.

R.I.

## CPS DE L'UA Réunion pour examiner la situation au Soudan

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est réuni, sous la présidence de la Côte d'Ivoire, pour examiner la situation au Soudan à la lumière des développements politiques, sécuritaires et humanitaires que connaît ce pays. Lors de cette réunion, les discussions ont porté sur les moyens de parvenir à des solutions concrètes qui permettent de garantir la stabilité du Soudan et de surmonter la grave crise humanitaire que traverse le peuple soudanais, notamment dans la ville d'El Fasher, au Darfour-Nord. A ce titre, les membres du CPS ont examiné la possibilité d'effectuer une visite au Soudan et de tenir un sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA consa-

cré au Soudan. Le CPS a, par ailleurs, réitéré sa vive condamnation des actes criminels et des massacres perpétrés par les Forces de soutien rapide dans cette région, en violation flagrante du droit international, exprimant son rejet catégorique de toute ingérence étrangère qui ne fera qu'aggraver ce conflit. Tout en appelant à demander des comptes à tous les responsables impliqués dans ces crimes, le CPS a insisté sur l'importance de l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple soudanais et la nécessité de préserver l'unité et la souveraineté du Soudan et d'encadrer les initiatives menées par l'UA, en coordination avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement

(IGAD) et les instances onusiennes, en vue de parvenir à des solutions concrètes permettant de surmonter la crise actuelle au Soudan. Dans son intervention, l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'UA a réaffirmé le soutien de l'Algérie à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan, tout en condamnant fermement les actes criminels et inhumains perpétrés contre le peuple soudanais frère, en particulier dans la ville d'El Fasher. Il a également réaffirmé son soutien humanitaire au Soudan et l'importance d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire à son peuple.

R.I.

RDC

## Le groupe armé M23 affirme avoir entamé le retrait de ses troupes d'Uvira

Le groupe armé M23 a entamé mercredi le retrait de ses troupes de la ville d'Uvira, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont affirmé des responsables du groupe et des sources locales. Après s'être emparé des grandes villes congolaises de Goma en janvier puis de Bukavu en février, le M23 a lancé début décembre une nouvelle offensive dans la province du Sud-Kivu, le long de la frontière burundaise, alors que la RDC et le Rwanda signaient à Washington un accord de paix sous l'égide du président américain Donald Trump. Le 10 décembre, le groupe armé a pris le contrôle d'Uvira, ville stratégique de plusieurs centaines de milliers d'habitants qui permet de contrôler la frontière terrestre avec le Burundi, allié militaire de Kinshasa. Cette offensive a suscité l'ire de Washington, qui a promis de répondre à une "claire violation" de l'accord de paix par le M23. Le groupe armé avait annoncé mardi qu'il se retirerait d'Uvira "unilatéralement", "comme l'a demandé la médiation américaine". Mercredi, le porte-parole militaire du M23, Willy Ngoma, a annoncé que ses troupes, "depuis cet après-midi, ont commencé à quitter la ville d'Uvira", sans préciser leur destination.

R.I.

MAROC

## Le mouvement de la jeunesse revient à la charge

Le mouvement de la jeunesse qui mène des actions de protestation au Maroc depuis septembre dernier, a annoncé qu'il occupera de nouveau la rue samedi et dimanche prochains à travers l'organisation d'actions d'envergure nationale pour protester contre les politiques de "laissez-aller et de marginalisation" dont sont victimes plusieurs villes marocaines. Le mouvement a évoqué, dans un communiqué, l'affondrement de deux immeubles à Fès et les inondations sans précédent qui se sont produits à Safi, générant des pertes humaines et matérielles considérables. Le mouvement estime que ce que vivent les Marocains aujourd'hui est "le résultat direct de politiques de laisser-aller, d'étouffement de la vérité et des voix libres", affirmant que le musellement des voix et la terreur n'ont pas empêché que des drames se produisent et ont même fait que ces drames se répètent. Le mouvement a dit considérer l'action collective, pacifique et responsable comme "l'unique voie" pour rendre justice aux victimes. Il a imputé l'entièreté de la responsabilité politique et morale de tous les drames qui se sont produits dernièrement au gouvernement marocain. Ces drames sont un résultat direct du "mépris témoigné à l'égard des vies humaines". Le mouvement appelle les jeunes, l'ensemble des citoyens et les forces vives du pays à adhérer à toutes les formes de protestation, les 20 et 21 décembre courant, assurant que "le silence n'est plus possible et la peur n'est plus justifiée car le droit s'arrache et ne se donne pas". De son côté, l'Association marocaine des droits humains a dénoncé vigoureusement le traitement réservé aux détenus du mouvement de la jeunesse, signalant que ces derniers ont été victimes de procès marqués par des "dépassements graves". Elle a appelé, à ce propos, à l'ouverture d'une enquête urgente sur la base de témoignages faisant état de torture et de mauvais traitements, ajoutant que même les avocats défendant ces jeunes ont été victimes de harcèlement et de menaces.

R.I.

## ENERGIE

## La demande mondiale de charbon en hausse en 2025

Selon le rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur le charbon Coal 2025, la demande mondiale en charbon en 2025 devrait augmenter de 0,5% par rapport à 2024, pour atteindre un niveau record de 8,85 milliards de tonnes.

**M**algré ce nouveau pic attendu cette année, l'AIE prévoit que la demande mondiale de charbon se stabilisera dans les prochaines années avant de diminuer progressivement d'ici 2030, s'établissant à environ 3% en dessous du niveau de 2025, en raison des changements structurels dans l'usage de l'énergie. Le rapport souligne que le secteur électrique représente actuellement les deux tiers de la consommation totale de charbon. "Avec l'essor rapide des capacités renouvelables, l'expansion régulière du nucléaire et l'arrivée massive de gaz naturel liquéfié sur le marché, la production d'électricité à partir du charbon devrait diminuer à partir de 2026", explique l'AIE. Le document indique également que la consommation chinoise de charbon devrait légèrement diminuer d'ici 2030, le pays poursuivant un déploiement rapide de ses capacités de production d'énergies renouvelables. Par ailleurs, le secrétaire américain à l'énergie a signé mardi dernier un ordre visant à maintenir une unité ouverte à la centrale à charbon de TransAlta TA.TO dans l'État de Washington pendant une grande partie de l'hi-



ver, dans le cadre de la dernière mesure prise par l'administration Trump pour soutenir les combustibles fossiles. L'ordonnance ordonne à l'unité 2 de la centrale de Centralia de rester ouverte. Il était prévu qu'elle ferme à la fin de 2025, mais l'ordonnance est en vigueur jusqu'au 16 mars 2026. Le secrétaire à l'énergie, Chris Wright, a déclaré à Reuters en septembre que l'administration s'attendait à ce que la plupart des centrales à charbon du pays retardent leur mise à la retraite pour fournir l'électricité nécessaire à l'intelligence artificielle. M. Wright a déclaré que le gouvernement américain avait engagé des discussions avec les entreprises de services publics de tout le pays et qu'il s'attendait à ce que la majorité des quelques dizaines de centrales à charbon américaines proches de la retraite retardent leur fermeture. En brûlant, le charbon libère plus de dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre, que n'importe quel autre combustible fossile. La production américaine d'électricité à partir de centrales au charbon a augmenté cette année en raison de la demande d'électricité liée à l'industrie manufacturière et à l'intelligence artificielle. Le mois dernier, l'administration du président Donald Trump a ordonné pour la troisième fois à la centrale au charbon J.H. Campbell, située dans le Michigan, de rester ouverte, bien que son propriétaire majoritaire ait déclaré que cela avait déjà coûté des dizaines de millions de dollars. Cette centrale devrait continuer à fonctionner jusqu'à la mi-février. Dans ce contexte, le service Copernicus pour le changement climatique (C3S) a fait savoir que l'année 2025 devrait être à égalité avec 2023 en tant que deuxième année la plus chaude jamais enregis-

trée, le mois dernier ayant été classé comme le troisième mois de novembre le plus chaud à l'échelle mondiale. Bien que 2025 en elle-même pourrait ne pas atteindre 1,5 degré Celsius au-dessus du niveau préindustriel fixé par l'Accord de Paris, la température mondiale moyenne pour la période 2023-2025 est susceptible de dépasser 1,5 degré Celsius, marquant ainsi la première fois qu'une période de trois ans atteint ce seuil dans les relevés, a indiqué le service pour le changement climatique. Rien qu'en novembre 2025, la température moyenne de l'air à la surface du globe s'est établie à 14,02 degrés Celsius, soit seulement 0,2 degré de moins que le mois de novembre record de 2023 et 0,08 degré de moins que novembre 2024, a noté le C3S. "Ces étapes ne sont pas abstraites, elles reflètent l'accélération du rythme du changement climatique, et la seule façon d'atténuer la hausse future des températures est de réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre", a déclaré Samantha Burgess, responsable stratégique pour le climat au Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L e Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) est une taxe européenne sur les importations conçue pour créer un « terrain de jeu équitable » pour les industries européennes affectées par les exigences écologiques strictes de l'Union européenne.

## L'APPEL DE L'UA

## Réduire le gaspillage énergétique

Les responsables de la Commission de l'Union africaine (UA) ont appelé à une action urgente pour surmonter la grave pauvreté énergétique à laquelle sont confrontés la plupart des habitants de l'Afrique subsaharienne. Cet appel a été lancé lors de la Conférence ministérielle africaine sur l'efficacité énergétique qui a débuté mercredi au siège de l'UA à Addis-Abeba, la capitale de l'Ethiopie, dans le but de réduire le gaspillage énergétique et de stabiliser les systèmes électriques à travers le continent. Le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a souligné le profond paradoxe énergétique de l'Afrique, riche en ressources, où 600 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité et 900 millions dépendent encore de la biomasse. L'efficacité énergétique est la première ligne de défense de l'Afrique contre la pauvreté énergétique, capable de stimuler la productivité et de réduire les coûts énergétiques, a déclaré M. Youssouf, appelant à une action urgente pour surmonter le triple dilemme de la sécurité énergétique, de l'accessibilité financière et de l'interconnexion régionale. Avec la nouvelle Stratégie africaine sur l'efficacité énergétique et l'expansion des pools énergétiques régionaux, le président a souligné une volonté politique unifiée pour construire un système énergétique fiable, interconnecté et prêt pour l'avenir, pour tous les Africains. La commissaire de l'UA chargée des infrastructures et de l'énergie, Lerato Dorothy Mataboge, a indiqué que la conférence visait à mobiliser un soutien technique et financier, en renforçant les partenariats pour la mise en œuvre de programmes d'efficacité énergétique à travers l'Afrique. "L'efficacité énergétique est la voie la plus rapide pour l'Afrique vers un accès universel. C'est notre chemin le plus sûr vers la compétitivité, et c'est notre argument le plus fort pour la souveraineté énergétique", a-t-elle ajouté.

### TAXE CARBONE AUX FRONTIÈRES DE L'UE

## Barrière commerciale sous couvert climatique ?

Le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) est une nouvelle taxe européenne sur les importations en provenance de pays aux normes d'émission moins strictes, conçue pour créer un « terrain de jeu équitable » pour les industries européennes affectées par les exigences écologiques strictes de l'UE. Cette "taxe carbone" sur les importations doit entrer en vigueur en janvier 2026. L'Europe estime qu'il s'agit d'un mécanisme « vertueux », qui incite le reste du monde à être plus exigeant en matière environnementale. Mais il est perçu par d'autres pays comme une barrière commerciale sous couvert climatique. Lors de la COP 30 (Belém, Brésil, lundi 10 novembre - vendredi 21 novembre 2025), des pays en développement et certains émergents ont très vivement critiqué la mise en place du CBAM. Ils ont dénoncé une mesure de protectionnisme déguisé en action climatique, dans un contexte déjà tendu en raison de l'absence d'avancées sur le financement climatique international. Les grands exportateurs comme l'Inde recherchent déjà des marchés alternatifs pour des biens tels que l'acier, dont la production est incompatible avec les exigences européennes de faibles émissions. Des experts signalent que l'efficacité du CBAM est menacée en raison de problèmes dans sa mise en application, notamment des incohérences dans les valeurs d'émissions par défaut attribuées aux pays exportateurs, ce qui, selon certains dirigeants du secteur, pourrait permettre l'entrée d'importations à forte émission dans l'UE avec des coûts carbone insuffisants. D'autre part, la Commission européenne s'apprête à proposer l'extension du champ d'application du CBAM, qui devrait désormais s'appliquer aux produits situés en aval de la chaîne de production des secteurs déjà concernés, qui sont principalement des matériaux comme l'aluminium, le ciment, les engrâts, l'électricité et l'hydrogène. Ces secteurs sont extrêmement polluants et exposés à une forte concurrence internationale. Leur production pourrait donc être délocalisée en dehors de l'UE. La "taxe carbone" sur les importations a été mise en place au sein du paquet climat "Fit for 55" pour protéger la compétitivité des industries européennes avec l'augmentation à venir du prix du CO2 dans le marché carbone européen. Ce mécanisme vise à intégrer un prix du carbone aux produits importés afin de leur imposer un prix similaire à celui en vigueur en Europe. Il vise également à éviter toute délocalisation des entreprises européennes polluantes dans les pays hors d'Europe, où les réglementations climatiques sont moins strictes (phénomène de fuite carbone) ; et à inciter ces derniers à adopter à leur tour de nouveaux objectifs climatiques et de nouveaux instruments, dont un prix sur le carbone. Cette extension en 2026 est corrélée à la trajectoire de baisse des quotas gratuits du marché carbone, puisque le CBAM est censé rétablir une concurrence équitable entre les entreprises européennes et non européennes.

### Repéré pour vous

En février dernier, lors de la 38e Assemblée de l'Union Africaine, les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté la Stratégie et le Plan d'action sur l'efficacité énergétique qui recommande d'augmenter la productivité énergétique de l'Afrique de 50% d'ici 2050 et de 70% d'ici 2063.

**EL-OUED.** 9<sup>e</sup> SALON DE L'AGRICULTURE SAHARIENNE

## Nécessité de renforcer l'accompagnement technique des agriculteurs

Les participants au 9<sup>e</sup> Salon de l'agriculture saharienne "Agro-Souf" clôturé jeudi à El-Oued, ont souligné la nécessité de renforcer l'accompagnement technique des agriculteurs en vue de produire des denrées agricoles exportables.

**L**ors des rencontres organisées dans le cadre de ce rendez-vous économique, les intervenants, dont des universitaires, promoteurs et professionnels, ont mis en avant le rôle pivot d'un tel accompagnement technique, fondé sur une connaissance scientifique, pour obtenir un produit agricole de bonne qualité et compétitif sur les marchés internationaux.



Dans ce contexte, l'expert en agronomie saharienne, Ahmed Allali, (Université d'El-Oued), a souligné l'importance de la formation des agriculteurs à travers la mise en place d'un programme de vulgarisation sus-

ceptible d'améliorer leurs savoir-faire et de répondre au mieux aux exigences du marché en matière de produits agricoles, précisant que la vulgarisation agricole constitue l'un des mécanismes essentiels d'ac-

compagnement des producteurs. Plus de 300 agriculteurs ont bénéficié, lors de ces rencontres, de cours théoriques et pratiques dans divers filières liées à l'agronomie saharienne, a indiqué le directeur général de la société "El-Fahd" (partie organisatrice), Fayçal Houamdi. Les travaux se sont articulés, selon les organisateurs, autour de plusieurs thèmes, tels que "la qualité du produit agricole et l'exportation", "l'utilisation rationnelle des engrains et pesticides", "la bonne gestion des exploitations agricoles", "l'utilisation rationnelle des eaux d'irrigation" et "la vulgarisation et l'accompagnement agricoles". Le 9<sup>e</sup> Salon d'agronomie saharienne "Agro-Souf" (15-18 décembre) a été organisé en coordination avec la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture de la wilaya d'El-Oued.

**MASCARA.** FRUITS DE SAISON

## Production de plus de 370.000 quintaux

**L**a wilaya de Mascara a enregistré une production de 370.273 quintaux de différents types de fruits de saison, au titre de la campagne agricole en cours, a indiqué, jeudi, le directeur par intérim des services agricoles (DSA), M. Benoumer Sellam. M. Sellam a précisé, lors d'une rencontre d'évaluation consacrée à la production des fruits de saison de cette campagne, que ce volume de production a été récolté sur une superficie dépassant 6.300 hectares. La production engrangée, cette année, concerne plusieurs variétés, notamment la pêche, la nectarine, la figue, la grenade, la poire et le raisin, a indiqué M. Benoumer, soulignant "une hausse sensible" par rapport à la saison précédente, au cours de laquelle la wilaya avait réalisé une production dépassant 243.000 quintaux. Cette amélioration est due à l'augmentation des superficies cultivées entrées en production, durant cette saison, ainsi qu'à l'accroissement du volume des eaux d'irrigation grâce à l'augmentation du nombre de forages souterrains dans la région, selon le même responsable. Par ailleurs, la DSA,

en coordination avec la Chambre de wilaya de l'agriculture, a lancé, récemment, un programme intensif de vulgarisation visant à promouvoir la filière des arbres fruitiers. Ce programme comprend des sorties de terrain de sensibilisation au profit des agriculteurs, ainsi que des rencontres de formation sur les techniques modernes utilisées dans ce type de cultures. Ces actions seront encadrées par des spécialistes issus d'institu-

tuts techniques spécialisés relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a-t-on souligné. A noter que cette rencontre, organisée par la direction du secteur, s'est déroulée en présence de représentants de la Chambre de wilaya de l'agriculture, d'associations professionnelles, ainsi que de membres du Conseil interprofessionnel commun des arbres fruitiers.

**TISSEMSILT.** PROTECTION CIVILE

## Un exercice simulant de fortes précipitations et une crue de l'oued

**L**es services de la protection civile de la wilaya de Tissemsilt ont réalisé, jeudi, des manœuvres simulant de fortes précipitations ayant provoqué des inondations, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de ce corps d'intervention. Cet exercice, mené au niveau de l'oued Takria, dans la commune de Khemisti, a consisté à simuler une situation où un bus de transport de voyageurs s'est retrouvé encerclé par les eaux sur la route nationale RN 14, à la suite de la montée du niveau des eaux, a expliqué le chargé de l'information, le lieutenant Sid-Ali Benomar. Cette situation a nécessité une intervention rapide de la

protection civile pour sécuriser les lieux, porter secours aux personnes bloquées et leur prodiguer les premiers soins, tout en prenant les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité et assurer la prise en charge d'éventuelles victimes, parallèlement à l'organisation de la circulation routière. Cet exercice s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'état de préparation des éléments de la protection civile et l'amélioration du niveau de coordination entre les différents intervenants, a précisé le même responsable. Il a ajouté que ces manœuvres périodiques font partie du programme de prévention et de préparation face aux risques d'inondations et

aux catastrophes naturelles, notamment durant la période hivernale, afin d'assurer la rapidité et l'efficacité des interventions pour sauver des vies et protéger les biens. La même source a également indiqué que les services de la protection civile intensifient, durant la saison hivernale, leurs campagnes de sensibilisation, en coordination avec plusieurs organismes tels que Sonelgaz, portant sur les dangers du monoxyde de carbone. Ces actions comprennent la diffusion de conseils et de consignes de prévention, ainsi que la réalisation d'exercices de simulation de cas d'asphyxie et des méthodes d'évacuation et de secours dans ce type de situations.

**MÉDÉA.** SANTÉ

## Les EPH de Beni-Slimane et Tablat dotés de scanners

**L**es établissements publics hospitaliers (EPH) de Beni-Slimane et de Tablat, dans la wilaya de Médéa, ont récemment été dotés de scanners, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la Santé. Cette opération vise à renforcer les moyens de prise en charge des patients et à améliorer les prestations sanitaires au sein des hôpitaux, a indiqué le directeur local de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok. L'acquisition de ces équipements médicaux est également appelée à faciliter le travail du personnel médical affecté à ces EPH, a-t-il ajouté. Des équipements similaires ont été installés au début de l'année dans les hôpitaux de Médéa et de Ksar-El-Boukhari, ainsi que dans de nombreux établissements publics de santé de proximité (EPSP) de divers types d'appareils médicaux, a-t-il rappelé. Il a cité, dans ce contexte, l'acquisition d'appareils de réanimation, d'anesthésie, d'échographie, de biochimie, de radiothérapie, de photothérapie et de radiographie pour ces établissements de santé, dans le but d'améliorer les conditions de travail du personnel médical et d'assurer des prestations de qualité, a-t-il souligné.

**OUM EL-BOUAGHI.** HÔPITAL MOHAMED-BOUDIAF

## Ouverture d'un centre de dépistage volontaire des maladies infectieuses

**U**n centre de wilaya de dépistage volontaire des maladies infectieuses a été ouvert dernièrement à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Cette structure la première du genre dans la wilaya est spécialisée dans le dépistage des maladies à transmission sexuelle dont le Sida, l'hépatite virale B et C et la syphilis, a précisé à l'APS l'inspecteur à cette direction, Souhil Belhatem. Les actions de dépistage et de suivi médical des divers cas au niveau de ce centre doté des équipements médicaux nécessaires sont assurées par deux médecins immunologues et des laborantins, selon la même source. Cette structure propose outre le dépistage et le suivi médical un accompagnement psychologique des malades assurant ainsi une prise en charge intégrée des cas, a ajouté M. Belhatem.

**BATNA.** CHEF-LIEU

## De nombreux projets d'amélioration urbaine en cours de réalisation

**D**e nombreuses actions d'amélioration urbaine sont actuellement en cours de réalisation dans plusieurs quartiers de la commune de Batna, moyennant un financement de plus de 276,4 millions de dinars, a indiqué, jeudi, le secrétaire général de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed Kadri. Le même responsable a précisé, lors d'un exposé au wali, Riadh Benahmed, qui effectuait une visite d'inspection de ces projets, que ces derniers s'inscrivent dans le cadre des programmes prévus sur le budget communal au titre de l'exercice 2024 pour un montant de plus de 195 millions de dinars auxquels s'ajoutent des opérations inscrites au programme de développement socioéconomique des communes pour l'année 2025 pour un montant de l'ordre de 81,3 millions de dinars. Ces projets, confiés à des entreprises spécialisées et accusant des taux d'avancement variant d'un chantier à l'autre, ont trait à la réhabilitation des routes dans différentes cités de la ville, à l'entretien des réseaux d'assainissement et à la réfection du réseau d'éclairage public, notamment à l'entrée est de la commune. Le wali a insisté, à cette occasion, sur la nécessité d'étendre ces travaux pour inclure, ultérieurement, d'autres quartiers, en particulier ceux où le raccordement aux différents réseaux (assainissement, gaz naturel) est achevé. M. Benahmed a inspecté, au cours de sa tournée, plusieurs cités de la ville où des travaux d'amélioration urbaine sont également en cours, en particulier les quartiers Riyad et El Manchar. Notons qu'au cours de sa visite, le chef de l'exécutif local, qui s'est enquis des préoccupations des citoyens, relatives, en particulier, au renforcement de l'éclairage public et aux travaux d'aménagement, a instruit les responsables concernés à l'effet d'y répondre en fonction des priorités et des ressources disponibles.

**GHARDAÏA.** DAÏRA DE MÉTLILI

**Inauguration d'une sûreté urbaine à Hai El-Hadba**

**U**ne nouvelle sûreté urbaine a été inaugurée jeudi à Hai El-Hadba, relevant de la sûreté de daïra de Métlili (45 km au sud du chef-lieu de wilaya de Ghardaïa). La cérémonie inaugurale a été présidée par l'inspecteur régional Sud-est de Police (Ouargla), le contrôleur général de Police Lahcène Hassaine, en compagnie du wali de Ghardaïa, Abdallah Abi Nouar, des autorités locales, et de représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile. Lors de la cérémonie, l'accent a été mis sur l'importance de cet "important acquis" en matière de préservation de la sécurité du citoyen, la protection de ses biens et la prise en charge de ses préoccupations, et ce, à travers des prestations sécuritaires de qualité. Selon les explications fournies, la première sûreté urbaine de Hai El-Hadba couvre une superficie de 2.000 m<sup>2</sup>, dont 516,9 m<sup>2</sup> bâti, et comprend une dizaine de bureaux administratifs à l'étage, ainsi qu'un hall de réception, une salle d'attente et des bureaux des sections de police urbaine et de lutte contre la criminalité urbaine, en plus de quatre logements de fonction.

À LA VEILLE DU COUP D'ENVOI DE LA CAN-2025

## Maza affiche une confiance mesurée

À la veille du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations, les déclarations des joueurs traduisent l'état d'esprit qui règne au sein des sélections engagées. Parmi elles, celle d'Ibrahim Maza retient particulièrement l'attention. Le jeune international algérien affiche une confiance claire, mais lucide, quant aux chances de son équipe dans cette compétition continentale majeure.

« Je pense que nous avons de grandes chances de briller à la Coupe d'Afrique. Nous disposons d'une excellente équipe et, avec la motivation et une bonne préparation, nous pouvons certainement décrocher la victoire, si Dieu le veut. » Ces propos illustrent parfaitement l'équilibre entre ambition, humilité et foi dans le travail collectif qui caractérise aujourd'hui le discours de nombreux joueurs africains de la nouvelle génération.

### UNE ÉQUIPE SOLIDE ET COMPÉTITIVE

En évoquant « une excellente équipe », Ibrahim Maza met en lumière la qualité de l'effectif dont il fait partie. La sélection repose sur un savant mélange de jeunes talents prometteurs et de joueurs plus expérimentés, habitués aux grands rendez-vous internationaux. Cette complémentarité constitue l'un des principaux atouts de l'équipe, capable de s'adapter à différents styles de jeu et de répondre aux exigences élevées d'une compétition aussi relevée que la Coupe d'Afrique des Nations.

Le football africain a considérablement évolué ces dernières années. Le niveau global s'est resserré, rendant chaque match disputé et imprévisible. Dans ce contexte, disposer d'un groupe soudé, techniquement solide et tactiquement discipliné devient un facteur déterminant pour espérer aller loin dans le tournoi.

### L'IMPORTANCE DE LA PRÉPARATION ET DE L'ÉTAT D'ESPRIT

Ibrahim Maza insiste également sur deux éléments clés : la motivation et la préparation. Ces aspects sont souvent décisifs dans les grandes compétitions internationales. Une préparation rigoureuse, tant sur le plan physique que mental, permet aux joueurs d'aborder chaque rencontre avec confiance et sérénité. La motivation, quant à elle, dépasse le simple cadre sportif. Elle est nourrie par l'envie de représenter dignement son pays, de répondre aux attentes des supporters et d'inscrire son nom dans l'histoire du football national. Cet engagement émotionnel, lorsqu'il est bien maîtrisé, peut devenir une véritable force

PHOTO DR

sur le terrain.

### UN MESSAGE POSITIF POUR LES SUPPORTERS

Au-delà du terrain, cette déclaration envoie un message fort aux supporters : celui de l'espoir et de la confiance. Elle invite à croire en l'équipe, tout en restant conscients des défis à relever. Les supporters jouent un rôle essentiel, leur soutien pouvant influencer l'énergie et la détermination des joueurs tout au long de la compétition.

En somme, Ibrahim Maza incarne une génération de joueurs ambitieux, conscients de leur potentiel, mais attachés aux valeurs du travail, de l'unité et du respect. Si ces principes sont pleinement appliqués durant la Coupe d'Afrique des Nations, les rêves de gloire évoqués dans sa déclaration pourraient bien se transformer en réalité.

Hakim S.

### SÉLECTION NATIONALE

## Quand les chiffres racontent l'histoire des sélectionneurs depuis l'indépendance

Depuis l'indépendance, la sélection nationale a connu une succession impressionnante de sélectionneurs. Pas moins de 35 entraîneurs se sont relayés à la tête de l'équipe nationale, dont 12 ont dirigé les Verts à plus d'une reprise.

Cette instabilité relative témoigne à la fois des exigences élevées entourant la sélection et des contextes sportifs souvent complexes auxquels les entraîneurs ont dû faire face.

Pourtant, parmi tous ces techniciens, seuls 11 sélectionneurs ont réussi à engranger au moins 20 matchs consécutifs sur le banc de l'équipe nationale. Le dernier en date est Vladimir Petkovic, dont le 20 match a été disputé face à l'Arabie saoudite en novembre dernier. Un cap symbolique qui permet aujourd'hui d'établir des comparaisons chiffrées avec ses prédécesseurs.

### PETKOVIC, UN DÉPART STATISTIQUEMENT EXCEPTIONNEL

Si l'on se fie strictement au langage des chiffres, Vladimir Petkovic réalise jusqu'à présent le meilleur bilan de l'histoire de la sélection après 20 matchs. En effet, le technicien affiche : 15 victoires sur 20 rencontres, 51 buts inscrits, soit la meilleure attaque, +32 de différence de buts, un record, 75 % de taux de victoire, 2,40 points par match, la moyenne la plus élevée. Ces statistiques placent Petkovic devant Djamel Belmadi, qui comptait après ses 20 premiers matchs 14 victoires, un taux de succès de 70 % et une moyenne de 2,35 points par match. Un écart certes réduit, mais significatif d'un point de vue purement mathématique.

Ces données interrogent d'autant plus que Petkovic fait régulièrement l'objet de critiques, parfois virulentes. Or, à la lumière de ces chiffres, nombre d'observateurs estiment

que ces jugements sont largement excessifs, du moins à ce stade de son mandat.

### LE VÉRITABLE JUGE : LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Toutefois, les statistiques, aussi flatteuses soient-elles, ne suffisent pas à établir un verdict définitif. Vladimir Petkovic sera surtout jugé lors de la Coupe d'Afrique des Nations, qui constituera sa première compétition disputée sous forme de tournoi fermé avec la sélection.

C'est souvent dans ce type de rendez-vous que se forgent ou se brisent les réputations des sélectionneurs.

L'histoire récente rappelle d'ailleurs que les chiffres doivent toujours être mis en perspective avec les résultats dans les grandes compétitions.

### BELMADI ET L'HÉRITAGE DES TITRES

À ce titre, Djamel Belmadi bénéficie d'un argument majeur : lors de ses 20 premiers matchs, il a remporté la Coupe d'Afrique des Nations, en dominant des adversaires de premier plan tels que le Sénégal (à deux reprises), la Côte d'Ivoire et le Nigeria. Une performance de très haut niveau qui a marqué l'une des périodes les plus glorieuses de l'histoire du football national.

Avant lui, le regretté Abdelhamid Kermali avait également réussi l'exploit de remporter la CAN, ainsi que la Coupe afro-asiatique, inscrivant durablement son nom dans la mémoire collective.

Belmadi se distingue aussi par une autre statistique notable : la meilleure solidité défensive, avec seulement 10 buts encaissés lors de ses 20 premiers matchs, soit deux de plus seulement que la ligne défensive dirigée par Kermali.

### GOURCUFF, UNE FORCE OFFENSIVE PARFOIS OUBLIÉE

Le passage de Christian Gourcuff mérite également une analyse nuancée. Son bilan est jugé globalement positif, notamment sur le plan offensif. Il reste à ce jour le seul sélectionneur de l'histoire à avoir mené l'équipe nationale à deux victoires sur le score de 7-0.

Son parcours a cependant été freiné par un contexte difficile. Lors de la CAN 2015, le technicien français a dû affronter quatre sélections majeures : défaites face aux deux futurs finalistes, le Ghana et la Côte d'Ivoire, mais aussi victoires convaincantes contre l'Afrique du Sud et le Sénégal. Un tirage particulièrement relevé qui a pesé lourd dans l'évaluation de son travail.

### LES CHIFFRES, UN INDICATEUR À RELATIVISER

Il convient enfin de rappeler une vérité essentielle : les statistiques ne suffisent pas à déterminer de manière absolue le meilleur ou le pire sélectionneur. Chaque entraîneur a travaillé dans un contexte spécifique, avec des générations de joueurs différentes, des moyens variables, et face à des adversaires dont le niveau évoluait selon les époques.

Le football n'est pas une science exacte, et les chiffres, bien qu'utiles, doivent être analysés avec recul et intelligence. Ils offrent des repères, mais ne racontent jamais toute l'histoire.

En définitive, si Vladimir Petkovic impressionne par ses débuts chiffrés, c'est sur les terrains africains, lors des grandes échéances, que son travail sera véritablement jugé et inscrit – ou non – dans la lignée des sélectionneurs qui ont marqué l'histoire de l'équipe nationale.

H.S.



LES VERTS DEPUIS HIER AU MAROC

## Abdelli remplace Aouar, blessé

L'équipe nationale algérienne de football a connu un ajustement important dans son effectif quelques heures avant son départ, hier après-midi, pour la Coupe d'Afrique des Nations.

Dans un communiqué officiel publié ce vendredi, la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé l'appel du milieu de terrain du SCO Angers, Hmid Abdelli, pour prendre part à la phase finale de la compétition continentale, en remplacement de Houssem Aouar, contraint de quitter le rassemblement des Verts pour des raisons médicales.

Selon le communiqué de la FAF, le joueur de l'Ittihad de Djeddah a subi, jeudi soir, une série d'examens médicaux approfondis qui ont confirmé une blessure l'empêchant de poursuivre la préparation avec la sélection nationale. Bien que la nature exacte de cette blessure n'ait pas été précisée dans le communiqué officiel, le staff technique et médical a estimé que l'état physique du joueur ne lui permettait pas de répondre aux exigences de la compétition, conduisant ainsi à sa libération du stage.

### UNE DÉCISION DICTÉE PAR LA PRUDENCE MÉDICALE

La décision de se passer des services de Houssem Aouar, élément expérimenté du milieu de terrain algérien, s'inscrit dans une logique de prudence, à l'approche d'un tournoi aussi exigeant que la Coupe d'Afrique des Nations.

Le staff technique, en coordination avec l'encadrement médical, a privilégié la santé du joueur, évitant tout risque d'aggravation de la blessure, dans un contexte où le rythme des matchs et l'intensité physique sont particulièrement élevés.

Cette absence constitue néanmoins un coup dur pour la sélection, Aouar étant considéré comme un joueur capable d'apporter de la créati-



vité et de la stabilité au milieu de terrain. Toutefois, le sélectionneur national Vladimir Petković a rapidement réagi afin de maintenir l'équilibre de son groupe.

### HIMAD ABDELLI, UN RENFORT POUR LE MILIEU DE TERRAIN

Pour pallier ce forfait, Vladimir Petković a décidé de faire appel à Hmid Abdelli, milieu de terrain évoluant au sein du club français d'Angers. Ce choix vise à renforcer l'entrejeu des Verts, tant sur le plan technique que tactique, Abdelli étant reconnu pour son volume de jeu, sa capacité de projection et sa discipline tactique.

L'arrivée d'Abdelli intervient à un moment clé de la préparation, juste avant le départ de la délégation algérienne vers le Maroc, pays hôte de la compétition. Le sélectionneur espère une intégration rapide du joueur afin qu'il puisse s'adapter au groupe et assimiler les consignes techniques en vue des échéances à venir.

### UNE PRÉPARATION AJUSTÉE AVANT LE GRAND DÉPART

Dans le cadre de sa préparation finale, l'équipe nationale a disputé, jeudi, un match d'application au Centre technique national de Sidi Moussa, à Alger. Cette rencontre interne, programmée par Petković, avait pour objectif de compenser l'absence

Hakim S.

## Un choix de continuité

À l'aube des grandes compétitions, chaque détail compte et la moindre blessure peut rebattre les cartes. À quelques jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations 2025, la sélection algérienne a dû procéder à un ajustement de dernière minute. Le sélectionneur Vladimir Petković a ainsi fait appel à Hmid Abdelli pour pallier un forfait aussi regrettable que contraignant.

A quelques jours du lancement officiel de la Coupe d'Afrique des nations 2025, l'équipe nationale d'Algérie enregistre un changement important dans son effectif. Selon le communiqué publié par la Fédération algérienne de football (FAF), le sélectionneur Vladimir Petković a décidé de convoquer Hmid Abdelli afin de compenser l'absen-

ce de Houssem Aouar, blessé et contraint de déclarer forfait pour la préparation. Le milieu de terrain d'Angers SCO a immédiatement été informé de sa convocation. Il est actuellement en route pour le Maroc et devrait rejoindre le groupe des Verts dans les prochaines heures. La sélection nationale est basée à Rabat, où elle effectue son dernier stage de préparation avant son entrée en lice dans la compétition continentale, prévue dans un contexte de fortes attentes populaires. Ce changement intervient à un moment clé de la préparation. Houssem Aouar, pressenti pour jouer un rôle important dans l'entrejeu algérien, a dû renoncer après une blessure jugée incompatible avec les exigences de la CAN. Un coup dur pour le joueur, mais aussi pour le staff tech-

### UN MILIEU COMPLET

La convocation de Hmid Abdelli n'a toutefois rien d'une surprise. Le joueur de 26 ans figurait déjà parmi les éléments suivis de près par le staff technique national. Ses prestations régulières avec Angers SCO, marquées par un volume de jeu important et une réelle qualité technique, ont pesé dans la balance. Abdelli s'est imposé ces derniers mois comme un milieu complet, capable d'apporter à la fois de l'équilibre et de la projection offensive. Pour Vladimir Petković, ce renfort vise avant tout à maintenir la cohérence de son effectif. L'objectif est de disposer de solutions fiables au milieu de terrain, un sec-

nique, contraint de revoir partiellement ses plans à l'approche du tournoi.

### LES VERTS DEPUIS HIER AU MAROC

M. A. T.

## DÉCLARATIONS CONTROVERSÉES AU SEIN DE LA CAF Une polémique majeure à la veille de la CAN-2025 au Maroc

À quelques heures seulement du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, un climat de controverse et de tension entoure l'événement sportif le plus attendu du continent africain. Des déclarations attribuées à un responsable de la Confédération africaine de football (CAF) ont provoqué une onde de choc, en particulier au Maroc, pays hôte de la compétition. Ces propos, largement relayés et commentés, soulèvent de lourdes interrogations quant aux conditions d'organisation du tournoi, à la gouvernance de la CAF et à l'image de l'Afrique sur la scène sportive internationale.

**DES PROPOS ATTRIBUÉS À UN RESPONSABLE DE LA CAF**  
Selon les informations diffusées, Pierre Alain Mongengi, représentant du Gabon au sein de la CAF, aurait exprimé publiquement ses regrets d'avoir voté en faveur du Maroc lors du processus d'attribution de l'organisation de la CAN 2025. Ces déclarations auraient été tenues dans les couloirs de l'instance africaine, peu avant le lancement officiel de la compétition. Le responsable gabonais aurait dénoncé ce qu'il qualifie de graves dysfonctionnements organisationnels. Il aurait évoqué une situation marquée par une gestion chaotique des infrastructures sportives, pointant du doigt des stades ne répondant pas, selon lui, aux normes internationales requises pour une telle compétition.

### INFRASTRUCTURES ET ORGANISATION AU CŒUR DES CRITIQUES

Parmi les éléments les plus préoccupants mentionnés figurent des incidents liés à la sécurité et à la qualité des installations. Il est notamment fait état de la chute de parties du toit de certaines tribunes, de fuites d'eau provenant des plafonds des stades, ainsi que de chantiers inachevés concernant plusieurs infrastructures censées être prêtes avant le début du tournoi. Ces défaillances présumées sont présentées comme susceptibles de porter atteinte non seulement au bon déroulement de la compétition, mais également à l'image de l'Afrique dans son ensemble, à un moment où le football africain cherche à renforcer sa crédibilité et son attractivité sur le plan international.

### SOUPÇONS AUTOUR DU PROCESSUS DE SÉLECTION DU PAYS HÔTE

Au-delà des critiques logistiques, les déclarations attribuées à Pierre Alain Mongengi soulèvent des questions encore plus sensibles concernant la transparence du processus décisionnel au sein de la CAF. Il aurait affirmé que certains membres auraient voté en faveur du Maroc avant même la présentation officielle du rapport de la commission d'inspection. De telles accusations, si elles étaient avérées, laisseraient planer le soupçon de possibles irrégularités, voire de manipulations internes, dans l'attribution de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations.

Ces éléments renforcent les appels à une clarification du processus et à une éventuelle redistribution de comptes au sein de l'instance dirigeante du football africain.

### RÉACTION DES MÉDIAS MAROCAINS ET DÉFENSE DU PAYS HÔTE

Face à ces accusations, une partie des médias marocains a vivement réagi, dénonçant ce qu'ils considèrent comme une attaque ciblée et prémeditée contre le Maroc à la veille de l'événement. Ces médias estiment que les propos du responsable africain s'inscrivent dans une stratégie de déstabilisation et de décrédibilisation du pays hôte. Ils mettent en avant la volonté du Maroc de proposer une édition exemplaire de la CAN, malgré les difficultés évoquées, telles que l'état de certaines pelouses, une affluence jugée en deçà des attentes de la part des supporters africains, ou encore des préoccupations liées à la sécurité des touristes étrangers, notamment en matière de vols et d'agressions.

### UNE POLÉMIQUE AUX RÉPERCUSSIONS CONTINENTALES

Ces déclarations interviennent dans un contexte particulièrement sensible et ouvrent un débat plus large sur la capacité des pays africains à organiser des événements sportifs d'envergure internationale dans des conditions optimales. Elles placent également la CAF sous une pression accrue, tant de la part des opinions publiques africaines que des observateurs internationaux, qui réclament davantage de transparence, de professionnalisme et de rigueur dans la gestion du football continental. Qu'elles soient fondées ou non, ces accusations jettent une ombre sur le lancement de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et rappellent l'importance cruciale d'une gouvernance claire et responsable dans le sport africain. À l'heure où le football demeure un puissant vecteur d'unité et de rayonnement pour le continent, cette polémique souligne la nécessité pour la CAF et ses membres de renforcer la confiance, d'assurer la sécurité des compétitions et de préserver l'image de l'Afrique sur la scène mondiale.

H. S.

## LIBIG 1 MOBILIS (13E JOURNÉE) Fin de série pour le MCA

Il fallait bien qu'un jour la série prenne fin. Invaincu depuis l'entame de la saison, le MC Alger a mordu la poussière à Ouargla, tandis que l'USM Alger a vu son élan freiné au stade du 5-Juillet. Une 13e journée de Ligue 1 Mobilis riche en enseignements, où promus ambitieux et formations en difficulté ont su tirer leur épingle du jeu.

**L a 13e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis a débuté jeudi sur des notes contrastées pour les cadors du football national. Leader incontesté jusque-là, le MC Alger a concédé sa première défaite de la saison en s'inclinant en déplacement face au MB Rouissat (1-0), au stade du 18-Février de Ouargla. Dans le même temps, l'USM Alger a été tenue en échec à domicile par l'ES Ben Aknoun (2-2), mettant fin à une dynamique pourtant très positive.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un paramètre qui relativise cette contre-performance. Pour le MB Rouissat, en revanche, cette victoire sonne comme une véritable bouffée d'oxygène. Le club grimpe provisoirement à la 7e place avec 16 points, tout en comptant deux rencontres en moins.**

**et disposent encore de trois matchs en retard, un param**



APRÈS DES SIGNALÉMENTS DE DÉCÈS

## Les capteurs pour diabétiques (ABOTT) font l'objet d'un rappel mondial

L'Association de Protection et Orientation du Consommateur et son Environnement (APOCE) a relayé une information d'une importance capitale pour la santé publique, notamment pour les personnes atteintes de diabète.

**S**elon l'APOCE ; la société pharmaceutique américaine Abbott a procédé début décembre 2025 à un vaste rappel de certains de ses dispositifs médicaux de suivi de la glycémie, les capteurs FreeStyle Libre 3 et FreeStyle Libre 3. Cette mesure, qui a touché 17 pays à travers le monde, fait suite à la découverte d'un défaut de fabrication potentiellement critique. L'entreprise a en effet reçu des signalements alarmants, évoquant 7 cas de décès et 736 incidents graves qui pour-



raient être directement liés à des mesures erronées de ces appareils. Face à cela, l'APOCE a tenu à attirer l'attention des patients diabétiques en Algérie sur cette alerte internationale majeure concernant le matériel de gestion du diabète, souvent importé et utilisé sur

le territoire national. En effet, la société (Abbott) a confirmé avoir lancé une procédure de retrait du marché pour une partie de ses capteurs de mesure de la glycémie, les modèles FreeStyle Libre 3 et FreeStyle Libre 3 Plus. Ces dispositifs sont essentiels pour le suivi continu du taux de glucose sanguin chez les personnes atteintes de diabète, en les aidant à prévenir les urgences liées à l'hypo ou l'hyperglycémie.

Le fabricant a précisé, à travers un communiqué, que des tests internes ont permis d'identifier un vice de fabrication affectant une seule série de production. Le défaut en question est susceptible de fournir des mesures de sucre sanguin erronées, plus particulièrement en affichant des valeurs faussement faibles, ce qui est particulièrement dangereux.

**LE RISQUE POUR LES PATIENTS DIABÉTIQUES EST MAJEUR**

Il faut savoir qu'une mesure incorrecte peut entraîner une mauvaise décision thérapeutique, exposant l'utilisateur à des complications graves pouvant mener au coma ou au décès. Le bilan des signalements est assez parlant. L'entreprise rapporte donc 7 cas de décès potentiellement associés au dysfonctionnement du capteur et 736 incidents graves déclarés en lien possible avec le défaut. A noter que les pays officiellement inclus dans la procédure de retrait sont : les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, la Finlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande. Bien que l'Algérie ne soit pas citée explicitement dans la liste des pays concernés par le rappel, l'APOCE insiste sur la nécessité d'une vigilance accrue.

Ania N.

FERTILITÉ CHEZ LA FEMME :

### Que faut-il manger !

Des milliers de femmes sont déclarées en parfaite santé, mais elles ne peuvent toujours pas tomber enceintes. L'une des causes les plus courantes de l'incapacité à concevoir est le trouble ovulatoire, une affection dont la cause est souvent inconnue. Les scientifiques ont découvert récemment qu'une mauvaise alimentation et un mode de vie malsain pourraient être l'une des principales raisons de l'infertilité liée aux troubles ovulatoires. La fertilité féminine devient un problème sérieux, et l'amélioration de l'alimentation est l'un des moyens de le combattre.

Les aliments qui vous rendent stérile :

. On considère que les aliments riches en sucre augmentent le risque d'infertilité. Riz blanc, les frites, la purée de pommes de terre, les gâteaux, les beignets, la citrouille et les cornflakes sont quelques aliments qui causent l'infertilité chez les femmes.

. Produits à base de caféine: le café, en particulier, peut conduire à l'infertilité chez les femmes.

Consommer plus de 300 grammes de café par jour peut augmenter les risques d'infertilité. Il est conseillé d'arrêter de boire du café si une femme envisage de tomber enceinte.

. Les aliments riches en gras affectent également la fertilité d'une femme. Les fast-foods, les aliments emballés, les aliments surgelés et cuits au four sont riches en gras trans.

. Les aliments qui contiennent du fromage à pâte molle doivent être évités s'ils ne sont pas faits avec du lait pasteurisé. Listeria (une bactérie) a la capacité de traverser le placenta et d'affecter l'utérus.

. Le fromage qui n'est pas fait avec du lait pasteurisé peut causer l'infertilité chez les femmes.

Les aliments qui contiennent du fromage à pâte molle doivent être évités s'ils ne sont pas faits avec du lait pasteurisé. Listeria (une bactérie) a la capacité de traverser le placenta et d'affecter l'utérus.

### ALIMENTS QUI AMÉLIorent LA FERTILITÉ :

. Mangez des protéines de légumes, pas de viande. Les protéines de pois, de haricots et de noix améliorent la fertilité.

. Évitez le lait écrémé en essayant de tomber enceinte, il semble que cela ait un effet négatif. Le lait entier est bien meilleur, alors offrez-vous un verre de lait entier, de yaourt ou de crème glacée tous les jours.

. Les plantes riches en fer telles que les haricots, les épinards, les tomates, la citrouille, les battements et les grains entiers sont toutes des boosters de fertilité.

. Les aliments riches en fibres, tels que les légumes, les grains entiers, les fruits et les haricots sont riches en glucides qui sont digérés lentement, améliorant la fertilité, contrôlant la glycémie et les niveaux d'insuline.

. Les œufs sont une source de protéines, de graisses essentielles et de choline. Des études ont montré que la choline peut être bénéfique pour le développement du fœtus et peut même avoir un effet durable sur le bébé à mesure qu'il grandit.

L. Z.

L'OMS ALERTE CONTRE LE VIRUS H3N2 :

## Un nouveau variant de grippe saisonnière

**U**n nouveau variant de la grippe circule rapidement dans le monde, mais la vaccination reste le moyen le plus efficace pour se protéger, a alerté l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon l'OMS, « la grippe et d'autres virus respiratoires connaissent une forte augmentation ». Cette année est marquée par l'apparition et la diffusion rapide d'un nouveau sous-clade du virus A(H3N2), appelé J.2.4.1, également désigné sous le nom de «sous-clade K». S'exprimant lors d'un point de presse à Genève, Wenqing Zhang, responsable des menaces respiratoires mondiales à l'OMS, a précisé que, «ce variant a été détecté pour la première fois en août en Australie et

en Nouvelle-Zélande. Il a depuis été identifié dans plus de 30 pays », soulignant que, «des données épidémiologiques actuelles n'indiquent pas d'augmentation de la gravité de la maladie, bien que cette modification génétique constitue une évolution notable du virus ». Cette dernière a déclaré que, « l'OMS suit ces changements, évalue les risques associés pour la santé publique et formule des recommandations sur la composition des vaccins deux fois par an, grâce à un système mondial de longue date – le Système mondial de surveillance et de riposte à la grippe (GISRS), en collaboration avec d'autres experts internationaux ». L'OMS estime à environ un milliard le

nombre de cas de grippe saisonnière chaque année, dont jusqu'à cinq millions de cas de maladies respiratoires graves. Jusqu'à 650 000 décès par an sont imputables à des maladies respiratoires liées à la grippe saisonnière. Dans ce cadre, Wenqing Zhang a insisté que, «la vaccination reste notre défense la plus efficace, en particulier pour les personnes âgées, les populations à risque et les soignants ». Ajoutant qu'«une première étude menée au Royaume-Uni indique que le vaccin est efficace à environ 75 % contre les formes graves chez les enfants et à environ 35 % chez les adultes», a-t-elle rapporté.

L. Zeggane

## Les bienfaits de la cannelle sur notre santé



### UNE AIDE CONTRE LES TROUBLES DIGESTIFS

La cannelle protège l'estomac et les intestins en stimulant la digestion. Elle lutte contre les ballonnements, l'aérophagie, la diarrhée ou les vomissements d'origine inflammatoire. Pour une action efficace, elle se consomme sous forme d'infusions ou d'huile essentielle à raison de 3 gouttes par jour, pas plus, réparties en 3 prises, en étant mélangée à du miel. Elle peut aussi tout simplement être saupoudrée comme épice dans les plats pour leur donner plus de saveurs mais ce dernier usage ne sera pas aussi efficace que les deux premiers en cas de désordres digestifs.

**UN BRÛLE-GRAISSES EFFICACE**  
Boire de la cannelle en infusion aiderait à la perte de poids dans le cadre d'un régime amincissant, car, tout comme le clou de girofle

ou encore le gingembre, elle est une épice thermogénique, c'est-à-dire qu'elle a la capacité d'augmenter la température de notre corps ce qui favorise l'élimination des graisses. En consommant de la cannelle, nous brûlons ainsi plus facilement les excès de gras de notre organisme. En outre, elle permet de diminuer les envies de grignoter par le biais de l'inhalation. Il suffit simplement de respirer directement l'huile essentielle dans son flacon pour un effet coupe-faim immédiat.

### UN EFFET ANTIBACTÉRIEN ET ANTIFONGIQUE

La cannelle est un véritable allié naturel contre les microbes. Grâce à l'un de ses principaux composants, le cinnamaldéhyde, elle empêche certaines bactéries et champignons de se développer. Concrètement, elle peut freiner la croissance de microbes responsables d'infections courantes et même aider à limiter des champignons comme Candida, souvent impliqués dans les mycoses. Que ce soit dans une tisane, dans un plat ou sous forme d'huile essentielle (avec précaution), la cannelle soutient les défenses du corps et aide à garder un équilibre sain au quotidien.

**COMMENT L'UTILISER AU QUOTIDIEN ?**  
La cannelle est extrêmement

polyvalente et s'intègre facilement dans une routine alimentaire saine. Une pincée dans vos smoothies, votre yaourt, ou même votre café suffit à rehausser la saveur tout en bénéficiant de ses propriétés antioxydantes et digestives. Elle se marie aussi très bien avec les fruits cuits, les compotes et les pâtisseries maison. Pour des plats salés plus originaux, ajoutez-la dans un curry, un tajine ou une marinade. Vous pouvez également préparer une tisane à la cannelle en infusant simplement un bâton dans de l'eau chaude : une façon simple d'en faire un rituel quotidien.

### Recette simple d'eau à la cannelle :

1 bâton de cannelle (de Ceylan si possible)  
1 litre d'eau  
(Optionnel) quelques rondelles de citron ou un petit morceau de gingembre

Préparation :  
Portez l'eau à ébullition.  
Ajoutez le bâton de cannelle.  
Laissez frémir 5 minutes, puis reposez 10 minutes hors du feu.  
Retirez le bâton, laissez refroidir et conservez au réfrigérateur.

Buvez cette eau tout au long de la journée, froide ou légèrement tiède. Son goût subtil et ses propriétés naturelles en font un excellent geste bien-être quotidien.

Ania N.



## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

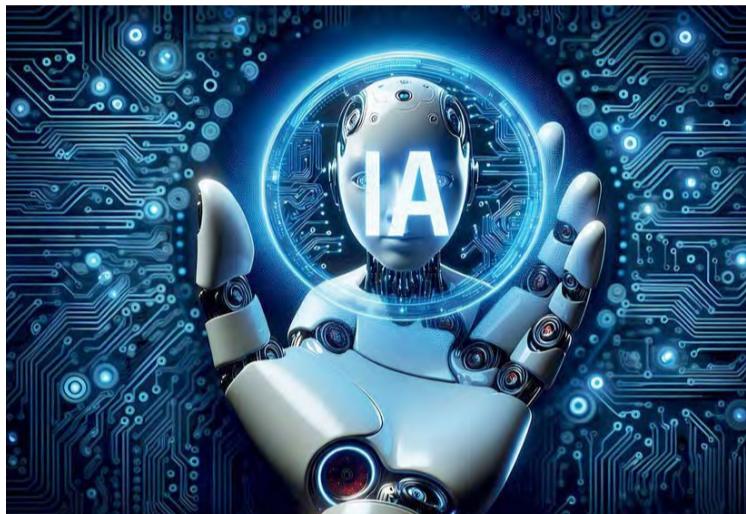
# Savoir, puissance et souveraineté numérique

À Biskra, loin des grands centres technologiques mondiaux, un message fort a été formulé : l'intelligence artificielle n'est plus un luxe académique, mais un levier stratégique de développement national.

Le propos du professeur Elias Zerhouni ne se limite pas à une réflexion théorique sur l'innovation. Il s'inscrit dans une vision globale où l'université algérienne devient un

nœud central de production du savoir, de la souveraineté technologique et de transformation économique.

Dans un monde où les données sont devenues une matière première et les algorithmes une force productive, l'enseignement supérieur ne peut plus se contenter de transmettre des savoirs figés. Il doit produire de l'intelligence, au sens propre comme au sens figuré. L'IA n'est pas une discipline parmi d'autres. Elle agit comme une couche transversale qui irrigue l'ensemble des champs scientifiques : médecine, ingénierie, économie, agriculture, énergie, climat, cybersécurité. L'enjeu n'est donc pas seulement d'enseigner l'IA, mais d'enseigner avec l'IA. Cela signifie des campus capables d'analyser les besoins pédagogiques, d'adapter les parcours de formation, d'optimiser la recherche scientifique et de détecter les talents. Une université augmentée par l'intelligence artificielle devient plus efficace, plus inclusive et plus compétitive. Le message du professeur Zerhouni s'inscrit précisément dans cette logique : casser les silos disciplinaires, connecter les sciences et produire des profils hybrides capables de naviguer entre biologie, informatique, physique et mathématiques.



## LE SAVOIR COMME MOTEUR DE PUISSANCE

Cette vision académique rejoint une réalité géopolitique bien plus large. Aujourd'hui, les grandes puissances mondiales ont compris que l'intelligence artificielle est devenue un instrument de puissance comparable à l'énergie nucléaire au XX siècle. Aux États-Unis, cette prise de conscience s'est traduite par une militarisation assumée de l'IA. Washington a récemment dévoilé une plateforme stratégique baptisée GenAI.mil, conçue comme un «

assistant intelligent » destiné aux forces armées et aux institutions de défense. L'objectif est clair : intégrer l'*« esprit numérique »* au cœur de la machine militaire. Cette plateforme permet notamment l'analyse instantanée de flux massifs d'images et de vidéos issues des zones de surveillance, la gestion de volumes gigantesques de documents stratégiques et l'aide à la prise de décision en temps réel. L'IA ne se contente plus de soutenir l'humain : elle accélère, oriente et parfois précède son jugement.

## L'IA, ENJEU DE SÉCURITÉ NATIONALE

Cette dynamique s'inscrit dans un vaste programme national américain lancé sous l'appellation « The Genesis Mission », où l'intelligence artificielle est désormais traitée comme une question de sécurité nationale. La construction de l'infrastructure énergétique et informatique nécessaire a été confiée au département de l'Énergie, preuve que la frontière entre technologie civile et militaire s'est définitivement estompée. Face à cette montée en puissance, la Chine avance avec une stratégie différente. Pékin mise sur les modèles open source, les solutions à bas coût et la diffusion massive de ses technologies dans les pays émergents. Le lancement du modèle DeepSeek en 2025 illustre cette volonté de concurrencer frontalement les géants occidentaux, tout en créant une forme de dépendance numérique dans le Sud global. Malgré les avancées chinoises, les États-Unis conservent un avantage stratégique décisif dans deux domaines clés : la fabrication de semi-conducteurs de haute performance et la capacité d'investissement. Les puces électroniques restent le cerveau physique de l'intelligence artificielle. Or, les technologies de pointe nécessaires à leur

conception et à leur production demeurent largement dominées par des entreprises américaines ou alliées. À cela s'ajoute un volume d'investissements colossaux, qui permet une innovation continue et rapide, difficile à égaler. Cette supériorité explique pourquoi Washington cherche désormais à verrouiller ses systèmes par le droit, la régulation et la notion de sécurité nationale.

## L'EUROPE, ENTRE LUCIDITÉ ET RETARD

Sur l'autre rive de l'Atlantique, l'Europe tente de combler son retard. Consciente du risque de devenir un simple consommateur des technologies américaines ou chinoises, l'Union européenne a lancé plusieurs initiatives ambitieuses. Le supercalculateur Jupiter, mis en service en Allemagne, vise à multiplier par vingt les capacités de calcul du continent. Parallèlement, la Commission européenne a dévoilé un plan d'investissement de 230 milliards d'euros pour la création de « mégas-usines » numériques, destinées à renforcer la souveraineté technologique européenne. Mais malgré ces efforts, l'écart reste considérable. Les règles du jeu sont en train d'être écrites ailleurs, et la course est lancée à une vitesse qui ne pardonne pas les hésitations.

## De Biskra à la salle de classe : quand l'IA redéfinit les priorités de l'enseignement supérieur

C'est dans ce paysage international en pleine recomposition que l'intervention prononcée à Biskra prend toute sa portée. Pour des pays comme l'Algérie, l'objectif n'est pas de s'aligner immédiatement sur les grandes puissances technologiques, mais de bâtir des fondations durables : une université robuste, ouverte sur le monde, créative et maîtresse de ses choix stratégiques.

Dans cette dynamique, l'intelligence artificielle apparaît comme un levier de rattrapage décisif. Elle offre la possibilité de rationaliser l'usage des ressources, de moderniser l'administration, de dynamiser la recherche médicale, de repenser les méthodes pédagogiques et d'impulser une véritable économie numérique. Le lancement récent de la plateforme gouvernementale « Insat », dédiée au traitement des doléances des citoyens dans les secteurs de la poste et des télécommunications, illustre cette orientation vers la digitalisation des services publics. Lorsqu'elle s'appuie sur des solutions intelligentes, éthiques et transpa-

rentes, une telle démarche est susceptible de consolider le lien de confiance entre l'État et les citoyens.

## QUAND LA TECHNOLOGIE REDESSINE LE QUOTIDIEN

Cette montée en puissance de l'intelligence artificielle se reflète également dans les usages de tous les jours. Apple vient ainsi de déployer iOS 26.2, une mise à jour ambitieuse combinant évolutions esthétiques, gains de productivité et renforcement de la sécurité. La traduction instantanée via les AirPods, désormais accessible en Europe, incarne cette intégration presque invisible de l'IA dans la vie quotidienne. Toutefois, cette innovation s'accompagne de contraintes. Pour se conformer aux exigences réglementaires européennes, certaines fonctionnalités ont été limitées, à l'image de la synchronisation automatique des réseaux Wi-Fi entre l'iPhone et l'Apple Watch. Un exemple révélateur des tensions permanentes entre progrès technologique, cadre

réglementaire et souveraineté numérique. Dans ce contexte, le message adressé par le professeur Zerhouni aux étudiants algériens prend une résonance particulière. La réussite ne se mesure pas uniquement à l'obtention de diplômes, mais à l'aptitude à croiser les savoirs, à dépasser les cloisonnements disciplinaires et à cultiver un esprit critique. À l'ère des algorithmes, l'enjeu fondamental ne consiste pas seulement à utiliser l'intelligence artificielle, mais à la comprendre, l'interroger et en garder la maîtrise. Si elle s'engage pleinement sur cette voie, l'université algérienne peut dépasser son rôle traditionnel pour devenir un véritable creuset d'idées, un pilier de la souveraineté nationale et un moteur de projection vers l'avenir. Car, en définitive, la véritable bataille de l'intelligence artificielle ne se joue ni exclusivement dans les centres de données ni dans les budgets militaires, mais dans les amphithéâtres, les laboratoires et la capacité des nations à former des esprits capables de penser le monde plutôt que de le subir.

## NOUVEAUTÉ iOS 26 : Apple affine le verre... et durcit la sécurité

Vous pensiez que l'année 2025 avait déjà livré son lot de mises à jour majeures ? Apple en a décidé autrement. Avec iOS 26.2, la firme de Cupertino ne se contente pas de polir l'esthétique de son système mobile : elle consolide sa vision de l'interface du futur tout en colmatant des failles de sécurité jugées critiques. Une mise à jour plus stratégique qu'elle n'y paraît. Depuis plusieurs mois, Apple martèle un nouveau concept visuel : le Liquid Glass. Derrière ce nom marketing se cache une philosophie d'interface fondée sur la transparence, le flou dynamique et des animations organiques censées donner l'impression que l'OS « respire » avec l'utilisateur. iOS 26.2 pousse cette logique encore plus loin.

Sur l'écran de verrouillage, un nouveau curseur permet désormais de régler précisément l'opacité de l'horloge. Les animations gagnent en fluidité, avec des effets de rebond plus naturels, presque physiques. Même des applications utilitaires comme Mesure adoptent cette esthétique, intégrant par exemple un niveau à bulle translucide. Pris séparément, ces changements peuvent sembler anecdotiques. Ensemble, ils renforcent une cohérence visuelle qui transforme l'iPhone en objet toujours plus immersif.

**SOMMEIL, PRODUCTIVITÉ : APPLE SERRE LA VIS**  
iOS 26.2 ne se limite pas à l'esthétique et à la

traduction. Apple a également revu ses algorithmes de suivi du sommeil, en lien avec watchOS 26.2. Le score devient plus exigeant. Là où un résultat entre 90 et 100 suffisait auparavant pour atteindre l'excellence, il faut désormais viser entre 96 et 100 pour obtenir la mention « Très élevé ». Résultat : certains utilisateurs verront leur score chuter du jour au lendemain, sans pour autant dormir moins bien. Apple assume ce recalibrage, estimant que les anciens seuils étaient trop indulgents. Une manière subtile d'inciter à de meilleures habitudes, mais aussi de rappeler que derrière chaque métrique se cache un choix algorithmique. Côté productivité, une petite

option risque de changer les habitudes : le mode « Urgent » dans l'application Rappels. Finies les notifications discrètes que l'on balaie machinalement. Désormais, un rappel urgent déclenche une alarme sonore persistante, semblable à un réveil, jusqu'à ce qu'une action soit effectuée. Pour la prise de médicaments ou les échéances critiques, l'efficacité est redoutable. À cela s'ajoutent des chapitres automatiques générés par IA dans les podcasts et l'accès hors ligne aux paroles sur Apple Music. Des ajouts modestes en apparence, mais qui améliorent sensiblement l'usage quotidien.

LE PORTE-PAROLE DU MAE RUSSE :

## « La remilitarisation du Japon agraverait les tensions régionales »

*La Russie s'inquiète depuis longtemps des risques posés par la "remilitarisation" accélérée du Japon, notamment la forte augmentation de ses dépenses de défense et ses efforts pour se libérer de sa "Constitution pacifique" d'après-guerre, a déclaré jeudi la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères,*

Maria Zakharova.



**N**ous soulignons constamment les dangers de la voie empruntée par le Japon vers une remilitarisation accélérée, notamment la croissance galopante de ses dépenses de défense", a-t-elle dit lors du point de presse régulier de son ministère. Mme Zakharova a souligné qu'une telle politique irresponsable positionnait le Japon comme un catalyseur de l'escalade des tensions en Asie du Nord-Est et dans la région Asie-Pacifique

au sens large. Elle a en outre noté que la Russie avait systématiquement communiqué sa position au Japon par les voies diplomatiques et avait exprimé son inquiétude concernant les exercices aériens conjoints Japon-Etats-Unis organisés près des frontières russes le 10 décembre dernier. Pour la Russie, de telles activités militaires provocatrices à proximité de ses frontières sont inacceptables. "Nous considérons cela comme une menace potentielle pour la sécurité de la Russie", a dit Mme Zakharova. "Nous avons

averti que nous prendrions les contre-mesures appropriées pour renforcer nos capacités de défense nationale et préserver notre souveraineté nationale".

### LE JAPON EST « MIEUX » AVEC SON PACIFISME

Début du mois de Le Japon « invité à retourner » à son pacifisme dans un contexte marqué par des déclarations « anormales » et des manœuvres militaires du Japon concernant Taiwan. Lors d'une conférence de presse, Maria Zakharova a fait

ces remarques en réponse à une question posée par Xinhua concernant les déclarations erronées et répétées du Japon à propos de Taiwan ainsi que le programme japonais de remilitarisation accélérée. Mme Zakharova a estimé que le gouvernement japonais "reste obstiné" et continuait de faire diverses déclarations anormales au sujet de Taiwan. Elle a réitéré que la position de principe de la Russie sur la question de Taiwan était bien connue et cohérente : la Russie considère Taiwan comme une partie inaliénable de la Chine et s'oppose à toute tentative visant à obtenir "l'indépendance de Taiwan" sous quelque forme que ce soit. La question de Taiwan relève des affaires intérieures de la Chine, et celle-ci a tout à fait le droit de sauvegarder sa souveraineté ainsi que son intégrité territoriale. La porte-parole a rappelé que la Russie avait exhorté à plusieurs reprises le Japon à cesser de s'engager sur la voie de la remilitarisation et à revenir à la véritable position pacifiste établie par sa Constitution.

R. I.

L'AMBASSADEUR DU VENEZUELA AUPRES DES NATIONS UNIES DENONCE LES PROPOS DE TRUMP

## Violation « monstrueuse » du droit international

**L**'ambassadeur du Venezuela auprès des Nations Unies, Samuel Moncada, a dénoncé jeudi les récentes déclarations du président américain Donald Trump concernant les ressources de son pays, les qualifiant de violation « monstrueuse » du droit international. S'exprimant devant la 80e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'occasion de la Journée internationale contre le colonialisme, Moncada a exigé que Washington respecte la Charte des Nations Unies. Ses remarques faisaient suite aux affirmations de Trump selon lesquelles le territoire et les ressources pétrolières du Venezuela « appartiennent » de facto aux États-Unis et doivent leur être cédés. Le diplomate a qualifié la rhétorique de la Maison-Blanche d'« atteinte grotesque » aux normes civilisées, suggérant qu'elle représente un retour aux politiques impérialistes du XIXe siècle. « Le président Trump entend faire reculer l'histoire et imposer une colonie au Venezuela », a déclaré Moncada devant l'Assemblée. « Aucun instrument juridique ne peut s'opposer à cette déclaration monstrueuse. »

Moncada a affirmé que l'administration Trump semait le « chaos et la destruction » dans les relations internationales, qualifiant le colonialisme de « crime d'agression ». Il a soutenu que le colonialisme traditionnel avait été remplacé par de « nouvelles méthodes de contrôle pernicieuses ». R. I.

POUR LIENS PRESUMES AVEC LA « FLOTTE FANTOME » IRANIENNE

## Les Etats-Unis sanctionnent 29 navires

**L**'administration Trump a imposé jeudi de nouvelles sanctions sur 29 navires soupçonnés d'avoir des liens avec la flotte fantôme iranienne, a annoncé le département d'Etat américain dans un communiqué. "Aujourd'hui, les Etats-Unis agissent pour endiguer les revenus du régime iranien utilisés pour soutenir le terrorisme et d'autres activités illégales," indique le communiqué, accusant les navires sanctionnés de participer "à la livraison clandestine de pétrole et de produits pétroliers iraniens d'une valeur de centaines de millions de dollars". Parmi les entités sanctionnées figure un réseau de sociétés et de navires exploités par Hatem Elsaïd Farid Ibrahim Sakr, un homme d'affaires égyptien, ainsi que plusieurs sociétés actives dans des pays tels que les Emirats arabes unis, l'Inde, les îles Marshall et le Panama, précise le communiqué. Depuis janvier, Washington a imposé des sanctions à plus de 180 navires soupçonnés d'être liés au commerce de pétrole et de gaz iraniens, ont rapporté les médias locaux. Il n'est pas certain si l'un de ces navires nouvellement sanctionnés transporte du pétrole à destination ou en provenance du Venezuela, ce dernier étant l'objet d'un blocus "total et complet" imposé mardi par Washington sur tous les pétroliers sanctionnés entrant et sortant du pays.

REPUBLIQUE DE CORÉE

## La Cour constitutionnelle confirme la destitution du chef de la police

**L**a Cour constitutionnelle sud-coréenne a confirmé jeudi la destitution du chef de la police pour son implication dans la tentative ratée de l'ancien président destitué Yoon Suk-yeol d'instaurer la loi martiale en décembre dernier. La décision de la Cour a confirmé la destitution immédiate de Cho Ji-ho, commissaire général de l'Agence de police nationale sud-coréenne. La motion de destitution de M. Cho a été adoptée par l'Assemblée nationale le 12 décembre dernier pour avoir empêché les législateurs d'entrer dans le bâtiment du Parlement et déployé des policiers à la Commission électorale nationale pendant la loi martiale d'urgence. La loi martiale a été déclarée par M. Yoon le soir du 3 décembre dernier, mais elle a été révoquée par l'Assemblée nationale quelques heures plus tard. Avec la décision concernant M. Cho, la Cour constitutionnelle a conclu toutes les procédures de destitution liées à la loi martiale.

**L**'Assemblée générale des Nations Unies a élu jeudi l'ancien président irakien Barham Saleh au poste de Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 2026 pour succéder à Filippo Grandi à la tête du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), dont le siège se trouve à Genève,

pour un mandat de cinq ans. Dans une déclaration publiée suite à son élection, M. Saleh a fait savoir qu'à une époque marquée par des déplacements records et une pression intense sur les ressources humanitaires, l'accomplissement du mandat du HCR exigeait de mettre à nouveau l'accent sur l'impact, la responsabilité et l'efficacité. Il a affirmé que le HCR

s'appuierait sur les réformes importantes entreprises ces dernières années pour renforcer ses efficacités opérationnelle et économique. Né en 1960, M. Saleh a occupé les fonctions de vice-Premier ministre irakien et de Premier ministre du gouvernement régional du Kurdistan, avant de devenir président de l'Irak de 2018 à 2022.

R. I.

MINISTRE FRANÇAISE DE LA CULTURE EN POSTE

## Le domicile et les bureaux Rachida Dati perquisitionnés sur des soupçons de corruption

**D**es perquisitions ont été effectuées jeudi après-midi au domicile de Rachida Dati, la ministre française de la Culture, ainsi qu'au sein de son ministère et à la mairie du 7e arrondissement de Paris, dont elle est la maire, ont rapporté les médias locaux. Selon le quotidien *Le Monde*, ces perquisitions font partie d'une enquête judiciaire ouverte le 14 octobre 2025 par le Parquet national financier (PNF), pour corruption active et passive, trafic d'influence, abus de biens sociaux, abus de confiance, détournement de fonds publics, ainsi que recel et blanchiment d'argent. L'enquête porte sur les activités et la rémunération de Mme Dati lorsqu'elle était députée européenne, entre 2009 et 2019, précise *Le Monde*. Mme Dati occupe le poste de ministre de la Culture depuis janvier 2024 et se présente aux élections municipales de Paris l'année prochaine.

R. I.

CONTRE LA POLITIQUE DE L'UE

# Des milliers d'agriculteurs manifestent à Bruxelles

*Des milliers d'agriculteurs ont manifesté avec des centaines de tracteurs, jeudi dans le quartier des institutions européennes à Bruxelles, tout près du siège du Parlement européen, contre la politique agricole de l'Union Européenne.*

**A**u son des klaxons des tracteurs, au milieu des feux d'artifice et des explosions de pétards agricoles, des milliers d'agriculteur·ices convergent en direction du quartier européen, à Bruxelles (Belgique), ce jeudi. La mobilisation est une démonstration de force : 10 000 agriculteur·ices de 25 pays européens sont présent·es, dont 4 000 Français·es, selon les chiffres de la puissante Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). « Je n'avais jamais vu ça », reconnaît Daniel Coulonval, président de la Fédération wallonne de l'agriculture. À l'initiative de ce rassemblement : le Copa-Cogeca, le plus important syndicat d'agriculteur·ices et de coopératives agricoles au niveau européen, dont la FNSEA est membre. Derrière ce nom se cache le lobby agricole le plus influent d'Europe.

À quelques jours de Noël, toutes et tous sont venu·es



exprimer un ras-le-bol contre les politiques européennes, accusées de « mettre à genoux l'agriculture », selon Hervé Lapie, secrétaire général de la FNSEA, syndicat agricole majoritaire en France. « L'agriculture a rendez-vous avec son histoire européenne », annonçait-on dans les rangs des présidents des organisations agricoles adhérentes du Copa-Cogeca. À un peu plus d'un kilomètre de là, les 27 cheffes d'États de l'Union européenne (UE) sont réunies pour un sommet européen qualifié de « crucial » par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Cette rencontre, qui se poursuit ce vendredi 19 décembre, est un bras de fer autour du très controversé accord de libre-échange entre l'UE et les pays du Mercosur

(Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay et Bolivie).

## REPORT À JANVIER DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD

Alors qu'Ursula von der Leyen souhaitait initialement ratifier le traité dès samedi, elle a finalement reporté sa signature à janvier, face à l'opposition de la France et de l'Italie. Pour que la position de Paris évolue d'ici là, il faudrait que le texte « change de nature », a déclaré Emmanuel Macron dans la soirée de jeudi. Cet accord est l'épicentre de la colère agricole. En négociation depuis un quart de siècle, il vise à créer une zone de libre-échange entre plusieurs pays d'Amérique latine et l'UE. Son point noir ? L'ouverture des vannes à une importation massive de produits – notamment

de la viande bovine – non soumis aux mêmes exigences sanitaires, sociales et environnementales que celles en vigueur de l'UE. Le traité, qui fédère contre lui l'ensemble des syndicats agricoles français, est aussi largement critiqué pour ses conséquences sur la déforestation en Amazonie. Il est aussi décrié en raison de la potentielle arrivée massive de produits traités aux pesticides ou issus d'OGM interdits dans les assiettes européennes. « On ne veut pas devenir le Shein agricole », s'insurge Hervé Lapie, de la FNSEA, faisant référence à la plateforme d'ultra-fast fashion secouée par des scandales écologiques, sociaux, économiques et éthiques.

R. I./Agences

LE CHEF DE L'AGENCE POUR LES REFUGIÉS L'A RAPPELÉS AUX ETATS-UNIS

## « L'ONU est indispensable »

**L**e Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés Filippo Grandi a tenu mercredi à rappeler aux Etats-Unis qu'en dépit de critiques justifiées, l'ONU demeure indispensable dans un monde secoué par les crises et les conflits. « Il y a des situations où l'ONU est indispensa-

sable, parce que personne d'autre ne peut faire ce travail », a-t-il déclaré à la presse à l'issue d'un forum de trois jours à Genève consacré aux réfugiés. « Nous avons la légitimité, nous avons le savoir-faire, nous avons les mandats », a rappelé M. Grandi, dont le mandat se terminera à la fin de l'année après une décennie à la tête du Haut-Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR).

Il a reconnu les critiques selon lesquelles l'ONU est « une organisation pléthorique, surdimensionnée et inefficace ». « Mon message à Washington est le suivant : une fois que ce point a été établi, et que nous nous efforçons tous de nous réorganiser, n'oubliez pas que l'ONU a une valeur. » Le HCR, basé à Genève, a été durement touché, comme d'autres agences de l'ONU, par les coupes budgétaires dans

l'aide internationale depuis le retour du président américain Donald Trump au pouvoir en janvier. Outre les Etats-Unis, plusieurs autres grands donateurs ont également réduit leur contribution. Alors que le HCR avait estimé en juin à plus de 117 millions le nombre de personnes déplacées dans le monde, un chiffre qui a plus que doublé au cours des dix dernières années, ces coupes drastiques ont contraint l'agence à réduire son aide et à fermer des services. Le HCR a dû supprimer près de 5 000 emplois cette année, soit plus d'un quart de ses effectifs. M. Gandhi a souligné qu'il était « douloureux » pour lui de partir dans une telle situation de crise. « Si j'avais eu le choix, je n'aurais pas voulu que cette année soit ma dernière », a-t-il reconnu.

R. I.

### ETATS-UNIS

## Sept morts dans le crash d'un avion privé

**U**n avion privé s'est écrasé jeudi en Caroline du Nord, dans le sud-est des Etats-Unis, causant la mort de sept personnes, selon les autorités locales. L'accident s'est produit lors de l'atterrissement de l'appareil à l'aéroport régional de Statesville, dans le comté d'Iredell, et a causé un impressionnant incendie sur place selon des images diffusées par les chaînes de télévision locales. Sept personnes étaient à bord et n'ont pas survécu au crash, a indiqué le shérif du comté, Darren Campbell. L'autorité fédérale américaine pour la sécurité dans les transports, le National Transportation Safety Board (NTSB), a évoqué sur X un « accident mortel » à Statesville, et a annoncé l'envoi d'une équipe sur place dans la soirée afin d'enquêter sur les circonstances du crash. Selon des médias américains, le pilote automobile professionnel Greg Biffle, issu du circuit Nascar, sa femme et leurs enfants se trouvaient à bord de l'avion et ont perdu la vie.

R. I.

TIRS A L'UNIVERSITE BROWN AUX USA

## Une deuxième personne recherchée

**A**près avoir annoncé mercredi rechercher une deuxième personne, les responsables de l'enquête sur les tirs qui ont fait deux morts dans la prestigieuse université américaine Brown ont dû répondre à de nombreuses questions sur des investigations qui semblent patiner. « Malheureusement, des enquêtes de ce type, aussi approfondies soient-elles, prennent du temps », a dit lors d'un point presse le colonel

Oscar Perez, chef de la police de Providence, dans l'Etat de Rhode Island (nord-est), où se situe l'université. Un tireur a ouvert le feu samedi dans le bâtiment d'ingénierie et de physique de Brown, où des examens se déroulaient, tuant deux étudiants, Ella Cook et Mukhammad Aziz Umurzakov, et en blessant neuf autres. « Ce pourrait être plus tard, ce pourrait être demain, mais je ne m'arrêterai pas tant que nous

n'aurons pas appréhendé les responsables, a ajouté le colonel Perez, assurant disposer de « preuves matérielles et ADN », en plus d'images de vidéosurveillance, de données électroniques et de témoignages. « Il n'y a pas de découragement chez les personnes qui comprennent que chaque affaire n'est pas forcément résolue rapidement », a embrayé le procureur général de l'Etat, Peter Neronha.

R. I.

S'ELEVANT A 2,965 MILLIARDS DE DOLLARS

## Le canal de Panama rapporte des taxes record

**L**e Panama a enregistré un niveau de taxe record provenant du transit maritime sur son canal interocéanique, grâce à l'augmentation du nombre de passages de bateaux après deux années de récession en raison de la sécheresse, a annoncé mercredi l'Autorité de gestion du canal. Le Trésor national a perçu 2,965 milliards de dollars de taxes, selon une annonce effectuée lors d'une cérémonie en présence du président panaméen, José Raúl Mulino, qui a reçu un chèque symbolique des mains de plusieurs ouvriers. « Je vous félicite avec fierté » pour cette réussite, a déclaré M. Mulino aux employés lors d'une visite des installations portuaires. La voie faite d'écluses, remplies par des bassins d'eau potable, a été durement affectée en 2023 et 2024 par une sécheresse qui a contraint à réduire considérablement le nombre de bateaux en transit. En 2025, « la moyenne quotidienne des transits à fort tirant d'eau a été de 33, contre 27 l'année précédente », a indiqué l'Autorité du canal de Panama dans un communiqué. Construit par les Etats-Unis en 1914 pour relier l'Atlantique au Pacifique, le canal de Panama, par lequel transite 5% du commerce maritime mondial, a rapporté plus de 30 milliards de dollars à l'Etat depuis son passage sous contrôle panaméen en 1999. Les taxes perçues des bateaux de commerce qui y transittent représentent 6% du PIB, et un cinquième des recettes courantes du budget national.

R. I.

### OIM

## 304 millions de personnes vivent hors du pays où elles sont nées

Jusqu'à 304 millions de personnes, soit près de 4 % de la population mondiale, vivent hors du pays où elles sont nées, a révélé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans un communiqué publié jeudi, à l'occasion de la Journée internationale des migrants. L'OIM a souligné la contribution des migrants dans des secteurs essentiels tels que la santé, la construction, l'agriculture et la technologie, « apportant une aide vitale dans les pays dont la population vieillit ». Mais ils soutiennent également l'économie de leur pays en envoyant des transferts de fonds à leurs familles, qui ont atteint 905 milliards de dollars en 2024, a ajouté l'OIM. L'organisation a noté que la plupart de ces envois de fonds sont destinés à des pays à revenu faible ou intermédiaire pour couvrir les dépenses alimentaires, d'éducation et de santé, dépassant « dans de nombreux cas » la valeur de l'aide étrangère et des flux d'investissement. L'OIM a néanmoins réitéré les risques persistants liés au franchissement des frontières, en particulier lorsque les voies d'accès régulières sont limitées. « Ces voyages peuvent impliquer des traversées dangereuses de la mer et du désert, l'exploitation et un accès limité à l'assistance et à la protection », a-t-il averti. L'OIM souligne que la mer Méditerranée demeure l'une des routes migratoires les plus meurtrières, avec plus de 33 000 décès depuis 2014. Par ailleurs, l'organisation note que 83,4 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leurs propres pays en raison de conflits, de violences et de catastrophes.

R. I.

18E FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

# Dix-huit spectacles en compétition

*Dix-huit pièces de théâtre sont en compétition du 18e Festival national du théâtre professionnel (FNTP), prévu du 22 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à Alger, en plus des spectacles en off, ont indiqué mercredi les organisateurs.*

**P**lacé sous le thème de "La scène réduit les distances...", le 18e FNTP propose un programme incluant 18 spectacles en compétition, 8 spectacles en off, des représentations de théâtre de rue, en plus des masters class et plusieurs conférences thématiques. Le commissaire du festival, M. Mohamed Yahiaoui, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du programme de cette édition, a souligné que cette 18ème édition "réflète l'esprit du festival" qui se veut être "un lieu d'échange dynamique où se mêlent créativité, professionnalisme, expérimentation et recherche". Le FNTP, a-t-il appuyé, est une vision qui "résume la conviction que la



scène est un espace de passage entre les mondes, un lieu d'écoute, de proximité et de rencontre". Outre le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), en lice avec la pièce "Djanazat Ayoub" (Les funérailles d'Ayoub), 16 autres spectacles issus des théâtres régionaux et une pièce intitulée "El Hachim" de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) participent en compétition à l'édition 2025 du FNTP, dédiée à Abdelah Hamlaoui, grande figure du

théâtre algérien. "Palestine trahi" du Théâtre régional de Tizi Ouzou, "Carnaval romain" du TR de Constantine, "Ennafida" (La fenêtre) du TR de Nâama, "Ibadate" (Génocides) du TR de Sidi Bel Abbès et "Mim Noun" du TR de Skikda comptent parmi les pièces en lice. Le spectacle "Waratha (Héritiers)" sera présenté (en off) en ouverture officielle de cet événement, prévu au TNA. Plusieurs prix, récompensant les meilleurs, spectacles, scénario, mise en scène, musique, scénographie et rôles (masculin et

féminin), entre autres, seront décernés à la clôture du festival. Parallèlement à la compétition, 8 spectacles seront présentés "hors compétition", au Théâtre communal d'Alger-centre, selon les organisateurs. En marge des représentations, des ateliers de formation dédiés notamment au théâtre pour enfant et à la critique théâtrale, sont également au programme de cette édition, en plus des conférences et rencontres thématiques sur la scénographie et l'écriture dramaturgique.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE DU SUD À TAMANRASSET

## Une passerelle entre les cultures

**L**e Festival international de la musique du Sud, qu'accueille Tamanrasset du 16 au 21 décembre, constitue une passerelle civilisationnelle et un espace d'échange culturel entre les peuples, indiquent mercredi les organisateurs. Le commissaire du Festival, Abdelkader Bousmaha, estime que cette manifestation culturelle, qui rassemble des artistes nationaux et de pays étrangers, à l'instar de la Libye, la Palestine, le Sahara Occidental et le Niger, "n'est pas un simple événement récréatif, mais représente une passerelle civilisationnelle et un espace d'échange entre diverses cultures". Dans son allocution d'ouverture, le représentant du ministère de la Culture et des Arts, Nabil Hadji, a affirmé que ce Festival constitue "un important rendez-vous culturel dans une région d'une riche culture", mettant

en exergue "la diversité du patrimoine musical algérien, avec ses us et coutumes authentiques, expression de l'identité nationale". Et d'ajouter que le ministère de la Culture et des Arts veille à ce que l'intérêt voulu soit accordé aux différentes expressions artistiques et qu'à travers le Festival de la musique du Sud, qui réunit les musiques algérienne et africaine ainsi que les innovateurs algériens et ceux de pays frères et amis, la beauté et la créativité soient célébrées. La cérémonie d'ouverture du Festival culturel international de la musique du Sud, dans sa première édi-

tion, placée sous le signe "Mélodies du Sahara", s'est déroulée mardi soir dans une ambiance festive créée par les représentations artistiques et folkloriques et baignée par les airs musicaux de la troupe locale "Takouba". Une soirée artistique a été ensuite animée par la troupe "El-Ferda" de Bechar, l'artiste Noura Gueunaoua et la troupe "Star guitare" de Tamanrasset, ainsi que la troupe "Tikoubaouine" d'In-Salah, qui ont gratifié le public de morceaux musicaux et de chants de leur répertoire.

SÉTIF

## Ouverture des 11<sup>es</sup> Journées nationales de musique classique

**L**a 11e édition des Journées nationales de musique classique s'est ouverte, jeudi après-midi, au théâtre communal Hassan-Belkired de Sétif, avec la participation de groupes, d'orchestres et de musiciens venus de plusieurs wilayas du pays. L'édition de cette année, placée sous le slogan "La musique classique, splendeur de l'interprétation et art de l'écoute", se caractérise par la participation, pour la première fois, de l'orchestre de l'annexe de Constantine de l'Institut régional de formation musicale, en plus de formations musicales et d'artistes des wilayas d'Annaba, de Sétif, de Béjaïa et de M'sila. Marquée par une forte affluence du

public, dont de nombreuses familles, la première journée de cette manifestation artistique a été "inaugurée" par l'orchestre de l'association culturelle de musique classique de Sétif, suivi d'un duo pour violon et piano constitué des musiciens Khalil Ouali et Djamilia Akroum, et d'une performance en solo d'Anis Toto sur guitare acoustique. En marge de l'ouverture de la manifestation, Mounir Boukhrissa, président de l'Association Arts et Culture, initiatrice des journées, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cet événement ambitionne de "créer une passerelle entre musiciens professionnels et amateurs, et d'échanger des expériences", souli-

gnant que la 11e édition des Journées nationales de musique classique "se distingue par la richesse et la diversité des formations participantes". Il a également considéré que ces journées nationales "constituent un rendez-vous culturel annuel qui consacre la place de Sétif en tant que destination artistique et culturelle, tout en contribuant à diversifier le paysage culturel local et national". Selon les organisateurs, cette édition, qui se poursuivra pendant trois jours, sera une "opportunité d'encourager les jeunes talents en leur offrant un espace culturel d'échanges et de rencontres entre les musiciens et le public".

THÉÂTRE RÉGIONAL KATEB-YACINE DE TIZI-OUZOU

## De la magie et du rire pour les enfants pendant les vacances d'hiver

**L**e Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou a concocté un riche programme spécialement pour les vacances scolaires, alliant spectacles de magie et de clown, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement culturel. A l'occasion des vacances scolaires d'hiver, l'établissement a annoncé le lancement des "Journées nationales du théâtre pour enfants", prévues du 20 décembre au 1er janvier. Au menu : des représentations théâtrales et des shows de magie, au grand bonheur des chérubins. Placée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation culturelle propose une programmation quotidienne variée, durant les après-midi pour offrir aux écoliers des moments de divertissement et de découverte artistique durant leur période de repos. ?Le coup d'envoi sera donné samedi avec le spectacle du clown "Minou". Durant près de deux semaines, les planches du théâtre accueilleront une succession de pièces théâtrales, de spectacles de magie et de prestations de jonglerie. Des coopératives et troupes théâtrales représentant sept wilayas se succéderont sur scène pour apporter de la joie aux enfants. Il s'agit de troupes venues de Sétif (El Eulma), de Tizi-Ouzou, de Béjaïa, d'Alger, de Sidi Bel-Abbès, de Bordj Bou Arreridj et de Boumerdès, selon le programme communiqué par la direction du théâtre. Les organisateurs ont fixé un tarif d'entrée symbolique de 100 DA. Ces journées s'inscrivent dans la volonté du théâtre régional de promouvoir l'art dramatique chez le jeune public et dynamiser la scène culturelle locale durant la période hivernale. Les familles sont attendues en nombre pour célébrer cette fin d'année sous le signe de la créativité.

MILA

## 129 pièces archéologiques transférées au musée public national Cirta de Constantine

**L**es services de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Mila viennent de transférer 129 pièces archéologiques au musée public national Cirta de Constantine en vue de leur protection et de leur conservation. Les pièces acheminées vers le musée Cirta se composent de 106 pièces de monnaie, en argent, en plomb et en bronze datant de différentes époques historiques depuis la période numide jusqu'à l'ère moderne, a déclaré à l'APS le chef du service du patrimoine culturel de la direction de la culture, Lezghad Chiaba. Des lampes en terre cuite datant de la période romaine, un pistolet traditionnel fabriqué en Belgique en 1848, des fragments d'un chandelier en cuivre, une bague en or, ainsi que des récipients anciens en terre ont également été transférés. Toutes ces pièces ont pu être récupérées grâce à la vigilance des services de la sûreté et de la gendarmerie nationales ainsi que par les services de la direction de wilaya de la culture et des arts, a encore ajouté M. Chiaba, précisant que ces pièces ont été transférées à Constantine "après l'achèvement de toutes les procédures légales d'usage", dans le cadre des efforts déployés pour les protéger et les conserver dans des conditions appropriées, étant donné que Mila ne dispose pas à l'heure actuelle de musée. Selon la même source, le dépôt de ces pièces au musée Cirta porte à 11.787 le nombre total d'artefacts récupérés dans la wilaya de Mila et déposés au musée public de Constantine depuis 2011.

Pub

## Recette du jour



RIZ

### Ingrédients :

- 400 g de riz de votre choix lavé et égoutté

#### Boulettes

- 200 g de viande de veau
- 200 g de viande d'agneau coupée dans l'épaule, vous pouvez choisir de garder la viande en morceaux mais dans ce n'utilisez que de l'agneau
- 1 oignon haché
- sel/poivre
- un peu de farine
- 1 noix de beurre + 2 cs d'huile

#### Pour la sauce

- 1 cs de beurre clarifié (smen)
- 1 oignon émincé finement
- sel/poivre
- 1 grosse pincée de pistils de safran trempés dans un demi

### Verre d'eau

- 1 cc de paprika fort
- 3 piments d'Espelette séchés
- 1 cs de carvi-coriandre (tebel et karouia)

- 1 cs bombée de tomates en conserve

- 1 poignée de pois chiches trempés la veille

- 4 belles carottes coupées en rondelles épaisses

- 1 poignée de petits pois frais ou surgelés

- 3 feuilles de laurier

- piment fort entier cru ou en anneaux, pas nécessaire

### Finition

- 1 noix de beurre fermier

### Préparation

Mélanger les deux viandes

avec le reste des ingrédients et faites en des boulettes

rouler ces boulettes dans la farine et les saisir rapidement à feu fort dans une bonne noix de beurre et 2 cs d'huile chauffées sans les cuire

récupérer et réserver

Dans une cocotte en fonte ou tout autre ustensile

chauffer le beurre clarifié

y faire revenir l'oignon, laisser suer

ajouter toutes les épices sauf le sel, mélanger

ajouter 1 litre d'eau chaude, vous aviserez par la suite au besoin, c'est au jugé...

ajouter les pois chiches

le bol d'eau avec les pistils de safran

le laurier, les carottes et les piments rouges séchés

couvrir et laisser cuire les pois

chiches

dès la cuisson des pois chiches, ajouter la conserve de tomate et le sel

ajouter les boulettes et les petits pois

continuer la cuisson pendant 10 mn

rectifier l'assaisonnement en sel

ajouter alors le riz en pluie, mélanger et laisser cuire à découvert à feu moyen

garder un œil dessus

s'il manque du bouillon et que le riz n'aura pas cuitt

ajouter de l'eau bouillante par petite tasse

le riz doit cuire sans se défaire

Le sortir du feu avec un fond de sauce, il aura absorbé le temps de se mettre à table et le servir avec des noisettes de beurre doux.

## Gâteau du Jour

### MOELLEUX AUX POMMES ET À LA CANNELLE



#### INGRÉDIENTS

- Dans le panier, il nous faut (pour un moule de 20 cm de diamètre) :
- 2 pommes détaillées en bâtonnets
- 1 pomme détaillée en gros dés (facultatif, rajout perso)
- 80 g de cassonade (sucre Muscovado pour moi)
- 1 œuf
- 1 CC de jus de citron
- ½ CC de vanille en poudre (les graines de ½ gousse de vanille pour moi)
- ½ CC de bicarbonate de sodium alimentaire (sinon de la levure chimique)
- 170 g de farine (120 g de T55 + 50 g de farine de sarrasin)
- 200 ml de lait

#### Préparation

Préchauffer le four à 180°C Chaleur tournante Dans un cul de poule, fouetter le sucre avec l'œuf Ajouter un peu de lait et un peu de farine, mélanger au fouet Verser encore un peu de lait ainsi que toute la farine Mélanger le tout et incorporer le reste du lait, le jus de citron,

la vanille et le bicarbonate de soude, racler les parois et le fond du bol, remuer pour être sûr que tout est incorporé

Incorporer délicatement les pommes détaillées en bâtonnets dans la préparation à l'aide d'une maryse

Verser la pâte dans le moule graissé et fariné (ou sucré) de votre choix Disposer la pomme détaillée en dés sur le dessus

#### Pour la garniture

50 g de sucre  
2 CC de cannelle en poudre  
45 g de beurre (½ sel pour moi)

Dans un cul de poule, mélanger le sucre et la cannelle avec le beurre fondu Verser sur toute la surface du gâteau

Enfourner +- 40 mn, selon votre four, jusqu'à ce qu'il soit doré et croustillant sur le dessus, vérifier la cuisson avec un cure-dent inséré au centre du gâteau qui doit ressortir propre

A la sortie du four, laisser le gâteau refroidir dans le moule pendant 10 à 15

minutes avant de passer un couteau le long du bord du moule pour le détacher, démouler sur une grille

Saupoudrer de sucre en poudre avant de le servir, tiède ou à température ambiante, nature ou accompagné de chantilly légèrement sucrée

J'ai aimé le déguster un peu tiède avec une boule de glace à la crème de marron qui a légèrement fondu

Ne pas mettre le gâteau au frigo, le laisser à l'air libre en le couvrant.

### Conseil du jour

#### Réduire le tabagisme

Pour aider à réduire le tabagisme et préparer un arrêt, fixez-vous des objectifs, jetez vos cigarettes et accessoires, et trouvez des distractions saines comme la marche, les chewing-gums, ou l'eau. Informez votre entourage de votre démarche pour obtenir du soutien et consultez un professionnel de la santé pour des conseils sur les substituts nicotiniques et d'autres aides.

### POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

### Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

### Nos bureaux régionaux

#### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

#### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

#### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

“

### CITATION DU JOUR

« Être ce que nous sommes et devenir ce que nous sommes capables de devenir, tel est le but de la vie. »

”

”

”

”

”

”

”

”

”

”

”



Le saviez-vous ?



## Bon à savoir !

L'ail cru est bénéfique car il booste le système immunitaire, protège le système cardiovasculaire en réduisant l'hypertension et le cholestérol, et possède des propriétés antioxydantes et antimicrobiennes qui aident à lutter contre les infections. Pour maximiser ses vertus, il est recommandé de l'écraser ou de le hacher et de laisser reposer quelques minutes avant de le consommer pour activer la formation d'allicine, son composé actif.

# Les courses en direct



**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHECHE - ALGER**  
**SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2025 - PRIX ALI BABA MANLAU - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**QUARTÉ - QUINTÉ**

## Guess D'Hem, le favori N°1

Ce samedi, l'hippodrome Abdelmajid Aouchiche du Caroubier sera le théâtre d'une très belle course classique dominée par le prix Ali Baba Manlau support des deux prix quarté et quinté disputée sur la distance de 1600 mètres, cette épreuve réunira 12 purssangs arabe âgés de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 431 000 DA depuis le 1er juillet 2025 avec une surcharge de 1 kg par tranche de 86 000 DA totalisés sur la même période l'épreuve s'annonce certes ouverte dans son ensemble mais un coursier semble se détacher nettement de ses rivaux le mâle alezan de 6 ans Guess D'Hem un véritable champion dont la classe naturelle survole le lot présent, son palmarès choque et son train de course irrésistible devrait sauf incident de parcours lui permettre de dominer ses adversaires, dont il est le numéro un de ce pari, la femelle bai Goussa D'Hem, ne devrait pas être en reste, régulière et généreuse dans l'effort, elle détient les moyens de former avec le jumelé de base de ce pari qui s'annonce captivant et derrière ces deux coursiers maîtres la bataille pour les places restantes s'annonce indécise mais passionnante, le reste des chevaux bien connus dans le monde des courses hippiques capables de se transcender, dans ce type de confrontation, leurs récentes compétitions laisse entrevoir une forme ascendante, et leur diversité de profils pourrait permettre à voir plusieurs de venir accrocher une place dans la combinaison gagnante. Donc, les jockeys devront gérer avec finesse les phases de progression car la moindre erreur d'appréciation dans le rythme du galop où la trajectoire de chaque foulée pourrait coûter cher. La lutte promet d'être serrée jusqu'au bout dont plusieurs coursiers susceptibles de revenir fort dans les derniers mètres du disque d'arrivée.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. HADID D'HEM.** Cinq victoires consécutives pour ce jeune mâle gris de 5 ans, il conserve toutes ses chances pour continuer sur sa lancée.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
R. SELLAOUI	1	HADID D'HEM	R. BAGUIRA	57	10	PROPRIÉTAIRE
HARAS DU PAON	2	GUESS D'HEM	K. RAHMOUNE	57	7	L. RAHMOUNE
A. HAMIANE	3	BENHIDAR AL HOCEIN	S. BENYETTOU	56	5	S. HAMIANE
AM. BETTAHAR	4	GOUPSA D'HEM	T. LAZREG	56	12	L. RAHMOUNE
MZ. METIDJI	5	HADITH D'HEM (0)	CH. CHaabane	55	8	A. CHELLAL
ABS. LAHMICI	6	AFFILA	A. KOUAOUCI	55	6	D. DJELLOULI
AM. BETTAHAR	7	HADJLA D'HEM	AF. BENZERGUINE	55	4	L. RAHMOUNE
MZ. METIDJI	8	GAMRA D'HEM	AEK. SALMI	55	9	A. CHELLAL
AM. BETTAHAR	9	INTIFADA D'HEM	C. BOUSSAA	55	3	L. RAHMOUNE
AM. BETTAHAR	10	GABY D'HEM	H. RAACHE	55	2	L. RAHMOUNE
MZ. METIDJI	11	HARAB D'HEM (0)	AP : Y. CHELLAL	54	4	A. CHELLAL
A. HAMIANE	12	HALA	A. YAHIAOUI	53	11	S. HAMIANE

**2. GUESS D'HEM.** Simplement, il est mon premier favori.

bonnes et mauvaises sorties, sa tâche ne sera pas facile encore parmi ses engagés.

**3. BENHIDAR AL HOCEIN.** C'est vrai qu'il n'a pas côtoyé des coursiers de ce niveau, mais méfiance depuis qu'il a changé de maison, ce cheval de 8 ans démontre ses vrais capacités physiques.

**9. INTIFADA D'HEM.** Vu le lot des chevaux en lice, cette jeune femelle de 4 ans, n'aura pas la tâche facile.

**4. GOUPSA D'HEM.** Une vrai guerrière, cette femelle de 6 ans logiquement, elle jouera les premiers rôles de cette épreuve.

**10. GABY D'HEM.** Elle reste sur des excellents essais, cette femelle qui misera encore cette fois, sur son excellent partenaire H. Raache, pour tenter de créer l'exploit au sprint final.

**5. HADITH D'HEM.** 4ème lors de sa dernière sortie sur 1500 mètres, attention ce mâle de 5 ans à de bonnes origines, a les moyens de venir chambouler l'arrivée.

**11. HARAB D'HEM.** Oui, un jeune guerrier qui possède de grandes qualités physiques est entre les mains d'un efficace entraîneur. Méfiance, il peut créer une grande surprise.

**6. AFFILA.** Retirée de la course pour non qualification lors de la dernière réunion à El Eulma, elle restait auparavant sur une belle victoire sur 1300 mètres elle peut venir jouer une trouble fête.

**12. HALA.** Une galopeuse et accrocheuse de qualité, elle possède de bons essais, à son actif, à de grandes chances d'être parmi les 5 premiers.

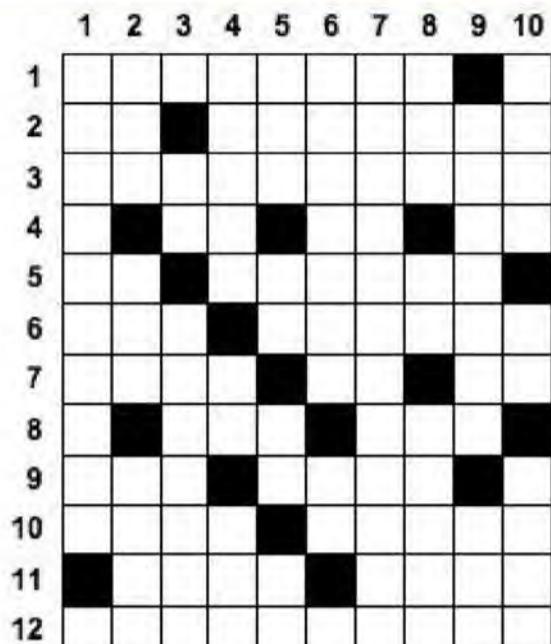
### DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

**2. GUESS D'HEM - 4. GOUPSA D'HEM - 1. HADID D'HEM - 12. HALA - 11. HARAB D'HEM**

### LES CHANCES

**6. AFFILA - 10. GABY D'HEM**

## Mots croisés



#### HORIZONTAL ELEMENT

**HORIZONTALLEMENT**

1 - Émission exagérée d'urine - 2 - Élément d'une charpente - Propre à l'âne - 3 - Projections - 4 - Interjection - Consonne double - Fin de participe - 5 - Incroyant phonétique - Ville d'Algérie - 6 - Cap d'Espagne - Exquis - 7 - Sévères - En dedans - Pour dans - 8 - Distinct - Article - 9 - Marque le lieu - Pays - 10 - Grugées - Homme de main - 11 - Échauffaient les biles - Ville du Mexique - 12 - Stupidité.

#### **VERTICALEMENT**

**VERTICALEMENT**

1 - État d'une femme qui a plusieurs maris - 2 - Risqua - Grecque - Faute de liaison dans la prononciation - 3 - Mot d'enfant - Routine - 4 - Bateau de plaisance - Réfléchi - Terme sportif - 5 - Vieux - De biais - Pronom - Terme musical - 6 - Poète français - Deux ôtés de trois - 7 - Ferme - 8 - Un allemand - En ville - Canal - 9 - Restées sans chef - Le Lion en est un - 10 - Petite baie - Étain - Conduit.

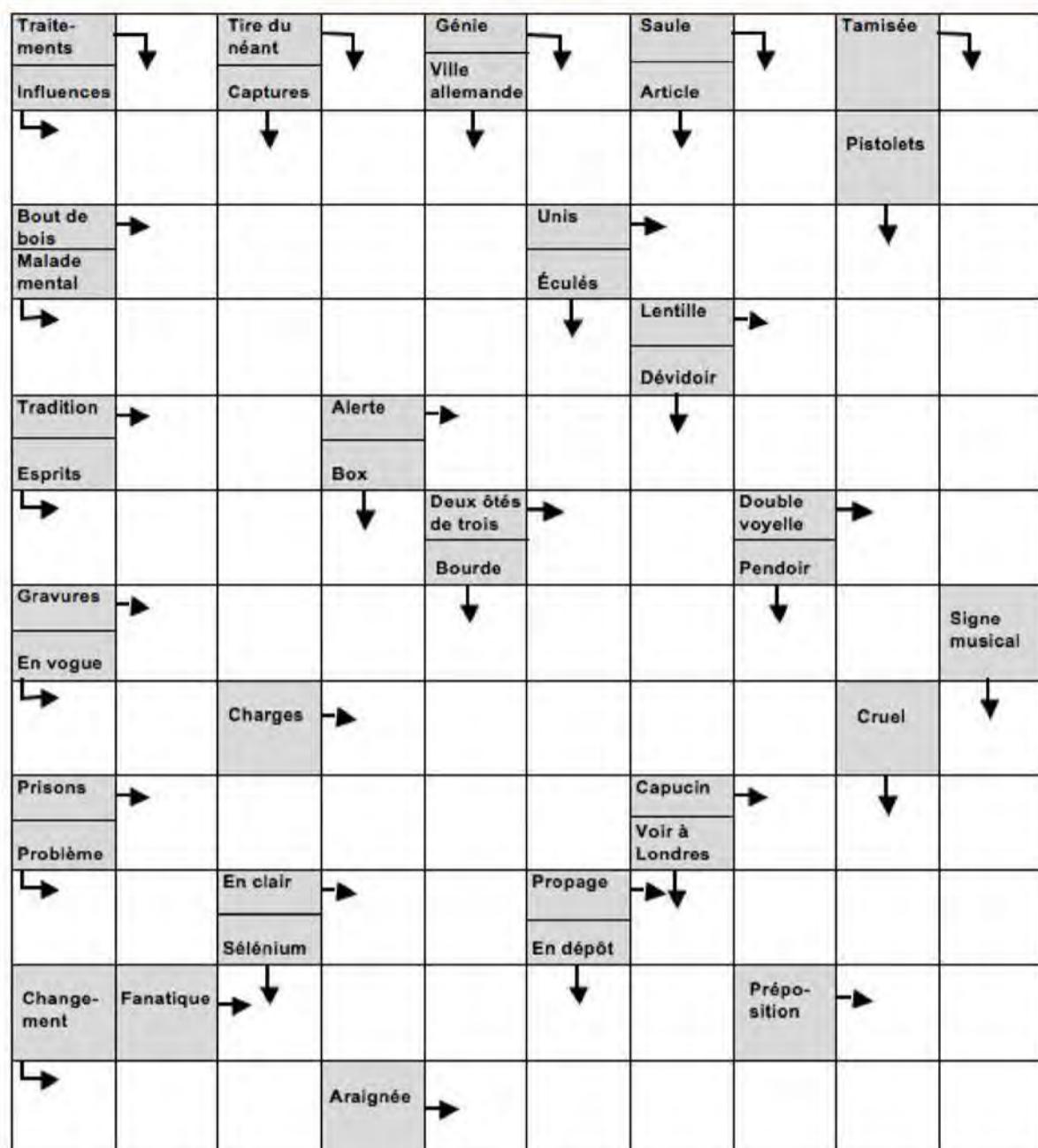
## Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

## **Fort projecteur pour prises de vues cinématographiques (8 lettres)**

E	L	E	U	S	N	E	S	N	C	E	C	O	M	P	T	E	R
R	E	R	E	I	N	R	O	Y	O	O	T	E	D	U	T	E	E
E	E	P	A	T	E	I	I	R	M	M	I	N	I	S	I	R	C
B	E	D	I	V	S	R	S	M	E	E	S	S	R	N	A	I	I
R	A	U	I	S	G	U	I	E	L	N	T	S	E	E	I	T	A
E	P	V	E	U	R	S	R	A	O	E	E	R	R	T	O	R	
V	R	C	O	S	S	E	N	I	R	V	E	I	I	R	V	N	T
E	E	B	I	I	I	N	T	I	E	V	R	N	L	Q	G	E	E
R	A	S	O	S	E	C	O	N	I	E	T	I	U	A	A	U	E
R	E	N	I	C	I	T	T	S	C	A	M	I	N	E	S	E	R
E	E	V	I	V	O	U	I	N	C	I	E	G	L	R	U	S	E
L	N	V	E	N	E	O	A	T	T	T	S	B	L	E	R	U	I
A	I	G	E	L	N	L	E	E	U	T	I	A	I	R	A	L	C
G	E	R	E	R	E	H	R	D	E	D	E	R	M	E	I	C	O
E	G	U	O	R	R	R	R	R	E	M	P	E	S	E	R	R	S
L	N	O	I	T	O	N	T	R	E	S	I	R	P	M	E	E	S
E	M	P	H	A	S	E	C	E	S	U	E	I	C	E	R	P	A
R	E	I	S	R	U	O	C	E	E	R	I	O	T	A	E	L	A

## Mots fléchés



## Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

**MOTS CRUSES**

1 - Spadassins - 2 - Papelardes -  
3 - Ir - Cet - Es - 4 - Rasa - Rue -  
5 - Ide - Masses - 6 - Te - Repu -  
TT - 7 - Enterrer - 8 - Eue - Pesé  
- 9 - Us - Aspes - 10 - Site - Arien  
- 11 - Allonges - Net - 12 - Sénat  
- Lèse

#### **VERTICAL ELEMENT:**

**VERTICIALEMENT :**

1 - Spiritueuses - 2 - Parade -  
Usité - 3 - AP(happé) - Se - EE -  
Tin - 4 - Deçà - Rn - Aéra - 5 - Ale  
- Métis - Et - 6 - Satrape - Pas -  
7 - Sr - Usurper - 8 - Idées -  
Résine - 9 - Nés - Êtes - EES - 10  
- S S - Astreinte

MOTS FLÉCHES

## MOTSTEELDE HORIZONTALEM:

**HORIZONTALLEMENT :**  
Pagaille - Calmement - Harem  
- Rua - GG - Olé ! - Es - Réa -  
Larves - Niaise - Entêté - Ise -  
Eu - Isolés - Éta - Ulm - Entrées  
- Seul - Ilsées

#### VERTICAL ELEMENTS

**VERTICALEMENT :**  
Pacage - Nette - Gargantua -  
Pâle - le - El - Immolation - Ale  
- Laies - Tu - LM - Ers - Ours -  
Réer - Veillée - Nuée - Semée -  
Entassées - S.S.

MOTS MASQUÉS  
ANACHORETÉ

## « Infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux » : 18 mois de prison ferme pour 13 individus

Le tribunal de Souk Ahras a condamné, jeudi après-midi, 13 individus à 18 mois de prison ferme et à une amende de 200.000 dinars pour les délits d'entrée et de sortie illégales du territoire national "et" infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux", a-t-on appris auprès du parquet.

La même source a précisé que "les 11 et 14 décembre 2025, les gardes-frontières de Souk Ahras ont arrêté 13 individus qui tentaient de franchir la frontière en provenance d'un pays frère de manière illégale, en dehors du poste frontière, après avoir bénéficié d'une allocation de voyage de 750 euros, et ce, pour échapper aux conditions légales imposées pour bénéficier de cette allocation, notamment la durée de séjour à l'étranger conformément à la réglementation".

Après le contrôle des concernés, une somme d'argent en devises de 750 euros a été découverte en possession de chacun d'eux, a ajouté la même source, soulignant qu'"après l'enquête préliminaire menée par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Heddada, les suspects ont été présentés devant la procureur de la République et poursuivis en vertu des procédures de comparution immédiate pour avoir commis les délits cités".

La même source a rappelé que "ces actes sont punis par l'article 175 bis 1 du code de procédure pénale et les articles 01 et 01 bis de l'Ordonnance n° 96-22 du 9 juillet 1996, modifiée et complétée, relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger".

Le jugement rendu condamne les 13 individus à une peine de 18 mois de prison ferme et à une amende de 200.000 dinars, ainsi qu'au versement d'un dédommagement de 200.000 dinars à la partie civile, selon la même source.

**L**a Télévision algérienne a annoncé, mercredi, l'acquisition des droits de diffusion de 15 matchs de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2025), dont le coup d'envoi sera donné le 21 décembre, en tête desquels figurent l'ensemble des rencontres de l'équipe nationale à partir de la phase de groupes. La Télévision algérienne a précisé que la liste de ces matchs, qui seront retransmis sur la chaîne terrestre (Chaîne 1), comprendra également les rencontres concernant les

pays frères ainsi que les affiches africaines les plus attendues. L'équipe nationale, qui participe pour la 21<sup>e</sup> fois de son histoire à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, évoluera dans le groupe E, aux côtés du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan. La sélection nationale entamera son parcours le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant d'affronter le Burkina Faso, le dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale le mercredi 31 décembre (17h00).



## Incendie dans des magasins de prêt-à-porter à Dely Ibrahim: aucune perte humaine



**A**ucune perte humaine n'a été déplorée dans l'incendie déclaré à 3H22 dans des magasins de prêt-à-porter dans la commune de Dely Ibrahim à Alger, a annoncé, vendredi, la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Suite à l'incendie qui s'est déclaré dans deux villas exploitées comme magasins de prêt-à-porter, au niveau de la cité 11 Décembre 1960, commune de Dely Ibrahim (daïra de Cheraga), huit (8) camions citernes, une ambulance et une échelle mécanique ont été mobilisés à cet effet, précise la même source. L'incendie a été totalement maîtrisé à 5H50 et aucune perte humaine n'a été déplorée, ajoute le communiqué.

## Plus de 50 participants au Salon national de la kachabia et du burnous à Djelfa

**L**e Salon national de la Kachabia et du burnous en poil de chameau s'est ouvert mercredi soir à la Maison de l'artisanat et des métiers de Djelfa, avec la participation de 55 artisans issus de 15 wilayas du pays. Cette 8<sup>e</sup> édition du genre, organisée en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat, constitue "un véritable espace d'échanges entre artisans et de promotion des produits de tissage traditionnel, notam-



ment la kachabia et le burnous en poil de chameau, symboles du patrimoine local", a indiqué le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Rabie Hamrit. Il a souligné

double plan national et international. Lors de l'inauguration, le wali de Djelfa, Djahid Mous, a rencontré les artisans participants, rappelant l'importance pour la promotion de l'artisanat local de la kachabia et du burnous.

"Ce type de manifestation contribue à la préservation du patrimoine culturel et artisanal de la région", a souligné à l'occasion, l'artisan et tailleur Abdelhamid Khiri. La première journée du Salon a été marquée par une affluence notable de visiteurs amateurs de l'artisanat du textile, un secteur que des artisans et artisanes s'emploient à préserver, en s'engageant à y rester attachés et à promouvoir ses différentes étapes de fabrication à chaque occasion. Le salon, qui se poursuivra jusqu'au 21 décembre courant, est une opportunité pour promouvoir le patrimoine culturel local, tout en offrant aux artisans un espace pour présenter leurs créations artisanales, réputées au

## Saisie de plus de 13 kg de kif traité et arrestation de quatre individus à Mascara

**L**es services de la Sûreté de la wilaya de Mascara ont procédé, récemment, à la saisie de plus de 13 kilogrammes de kif traité, ainsi que plus de 4600 comprimés de psychotropes, et à l'arrestation de quatre individus impliqués dans cette affaire, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce corps de sécurité. Selon la même source, cette opération fait suite à des informations reçues par les services de police, faisant état de la détention par un individu d'une quantité de kif traité et de psychotropes dans son domicile familial, ainsi que dans son exploitation agricole, située dans la commune de Mascara, dans le but de les écouter en milieu urbain. Le domicile et l'exploitation agricole ont été perquisitionnés, permettant la saisie de plus de 3 kg de kif traité et de plus de 4.600 comprimés de psychotropes, en plus de la saisie d'un véhicule touristique et l'arrestation du suspect. La même source a ajouté que, lors de l'enquête menée avec le premier suspect, ce dernier a révélé l'identité de son principal fournisseur, résidant dans la ville de Tighennif. Celui-ci a été arrêté et a, à son tour, dévoilé l'identité d'un autre complice. Ce dernier a été interpellé et son domicile, situé dans la ville de Mascara, a été fouillé, ce qui a permis la saisie de 10 kg de kif traité, ainsi qu'une somme d'argent de 310.000 dinars provenant des revenus de la vente de ces substances toxiques. L'exploitation des preuves techniques a également permis l'arrestation d'un quatrième suspect et la saisie d'un véhicule touristique qu'il utilisait pour la distribution des psychotropes.

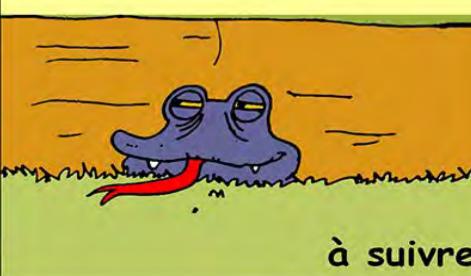
## EXPRESS- HISTORIQUE

### Un gentil naïf (13)

Les efforts opiniâtres du vieux bûcheron commençaient enfin à porter leurs fruits !



Mais, au pied du tronc, les traits de l'énorme python se métamorphosaient lentement, laissant poindre au coin de ses lèvres un sourire malicieusement inquiétant...



### AUX POINGS

« On sait qu'on est une grande nation de football, mais on doit le démontrer sur le terrain pour aller le plus loin possible dans le tournoi. Il faut éviter les mauvaises surprises comme ce fut le cas pour nous lors des deux dernières éditions. La CAN se gagne sur le terrain et pas à l'extérieur. »

L'international algérien, Ilan Kebbal



**MISE**

REMISE DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Y AFFÉRENT

## Une consécration de la place de la langue arabe

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi au CIC Abdellatif Rahal à Alger, la cérémonie de remise du Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe, dans sa première édition, coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe.

**PH : DR**

La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, du président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, ainsi que d'enseignants universitaires, de chercheurs, d'intellectuels et de représentants de la communauté littéraire et scientifique. Lors de cette cérémonie, le HCLA a honoré le président de la République en reconnaissance de ses efforts soutenus pour la promotion de la langue arabe. Cette distinction a été reçue, en son nom, par le Premier ministre.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du HCLA a salué l'attention particulière portée par le président de la République à la langue arabe, estimant que la création de ce Prix constitue "un acquis qualitatif pour la culture nationale, reflétant la place qu'occupe la langue arabe dans les politiques de l'Etat". Après avoir souligné l'importance de ce Prix dans la promotion de la créativité et l'encouragement de la recherche scientifique au service de la langue arabe, il a précisé que 225 œuvres avaient participé à cette édition. Ce Prix vise à promouvoir l'utilisation de la langue arabe dans les échanges administratifs et dans les domaines éducatif, scientifique, culturel et technologique,



tout en encourageant la recherche scientifique et la création littéraire, et en soutenant la traduction vers la langue arabe, contribuant ainsi à la valorisation de la production scientifique et intellectuelle ainsi qu'à la promotion de la langue arabe dans les différents aspects de la vie. Sa création reflète l'attention particulière portée par l'Etat algérien à la langue arabe, comme l'un des piliers de l'identité nationale, mais aussi un outil essentiel dans l'acquisition du savoir, la promotion de la recherche scientifique et l'encouragement de la créativité.

### DES CHERCHEURS ET DES CRÉATEURS DISTINGUÉS

À ce titre, plusieurs chercheurs et créateurs ont été primés en reconnaissance de leurs efforts et contributions remarquables. Dans le domaine de l'épanouissement de la langue arabe, le premier prix a été décerné au chercheur Seddik Boutiouta pour la réalisation d'un glossaire des satellites, le deuxième prix est revenu à Lakhdar Far pour son dictionnaire dédié au secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, tandis que le troisième prix a été attri-

bué à Ali Kechroud pour la réalisation d'un guide des règles de l'orthographe. Dans le domaine de la littérature et de la créativité, l'écrivaine Baba Hanni Nanna a remporté le premier prix dans la catégorie du roman pour son ouvrage "Nirya". La poétesse Fatima Gherbi a, quant à elle, été primée dans la catégorie de la poésie pour son recueil "Banat El-Diyad", tandis que le prix dans la catégorie de la nouvelle est revenu à Hafida Mimi pour son recueil de nouvelles "Mamnoue Ramy El-Amchadj". En revanche, le jury a annoncé la non-attribution des prix dans les domaines de la domiciliation des connaissances et de la traduction, car "les œuvres soumises n'étaient pas à la hauteur du Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe", a-t-on précisé lors de la cérémonie.

### UN TIMBRE-POSTE COMMÉMORATIF SERA ÉMIS

À noter qu'en marge de la cérémonie, le Premier ministre a visité une exposition consacrée aux productions intellectuelles et littéraires ainsi qu'aux timbres-poste dédiés à la littérature et aux écrivains. Par ailleurs, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, et le président du Haut conseil de la langue arabe ont signé une convention portant émission d'un timbre-poste dédié à cet événement.

Sarah O.

### COOPÉRATION MILITAIRE

## Le sous-marin russe « Krasnodar » accoste au port d'Alger

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération bilatérale militaire Algéro-Russe pour l'année 2025, un détachement de la flotte militaire russe a accosté, jeudi, au port d'Alger pour une escale de quatre jours, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, soulignant que ce détachement est composé du sous-marin « Krasnodar » et du remorqueur maritime de sauvetage « Altay ». Durant cette escale, précise le MDN, le chef de la mission accompagné de sa délégation a effec-



tué une visite de courtoisie au Général, commandant de la façade maritime centre au siège de la Base navale d'Alger/1ère RM. Les échanges ont porté sur « les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de promouvoir le partage d'expertise entre les marines algérienne et russe », ajoute la même source. À ce titre, des

visites réciproques seront organisées entre les cadres des Forces navales algériennes et l'équipage du détachement russe, permettant un « échange de connaissances et d'expériences dans le domaine maritime », le programme

de cette escale comprend également l'organisation des activités culturelles et sportives au profit de l'équipage du détachement russe. » Cette visite constitue une occasion pour échanger les expertises et consolider la coopération entre les marines des deux pays, conclut le MDN.

R. N.

## SOUS-RIRE

### À Gaza, la tragédie ne veut pas finir...



## HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 29 jourad el thani 1447

Dohr : 12h46

Assar : 15h17

Maghreb : 17h38

Îcha : 19h03

Dimanche 1<sup>er</sup> rajab

1447

Sobh : 06h24

Chourouk : 07h57

SOUSCRIPTION DE LA DECLARATION MENSUELLE G50

## Ouverture exceptionnelle des recettes des impôts samedi

Les recettes des impôts seront exceptionnellement ouvertes samedi, au profit des contribuables concernés par la souscription de la déclaration mensuelle G50 du mois de novembre 2025 et le paiement des droits y afférents, a indiqué la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. La Direction a précisé que les recettes des impôts relevant des centres des impôts ainsi que les recettes classiques ouvriront, à titre exceptionnel, le samedi 20 décembre, de 08h30 à 16h00, afin de permettre aux contribuables de régulariser leurs obligations déclaratives et de paiement dans les meilleures conditions. La Direction générale des impôts a, par ailleurs, indiqué que le dernier délai de souscription de la déclaration mensuelle relative au mois de novembre 2025 est fixé au dimanche 21 décembre 2025.

DÉRAPAGE D'UN BUS DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

## Au moins 8 blessés à Djelfa

Huit personnes ont été blessées, hier, dans un accident de la route survenu dans la région de Ras El Rih, sur la route nationale n° 01 en direction de Laghouat, à Djelfa. Selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile, « l'accident est survenu suite au dérapage et le renversement d'un bus de type Toyota Coaster, transportant des passagers, qui opérait sur la ligne Messaad – Djelfa ».

Précisant que, « l'accident a fait huit blessés, âgés de 15 à 61 ans ». Les premiers secours ont été prodigués aux blessés qui ont été évacués vers l'hôpital Mahad Abdelkader situé dans la Cité Mohamed Chaabani à Djelfa, a rapporté le communiqué.

L.Z.